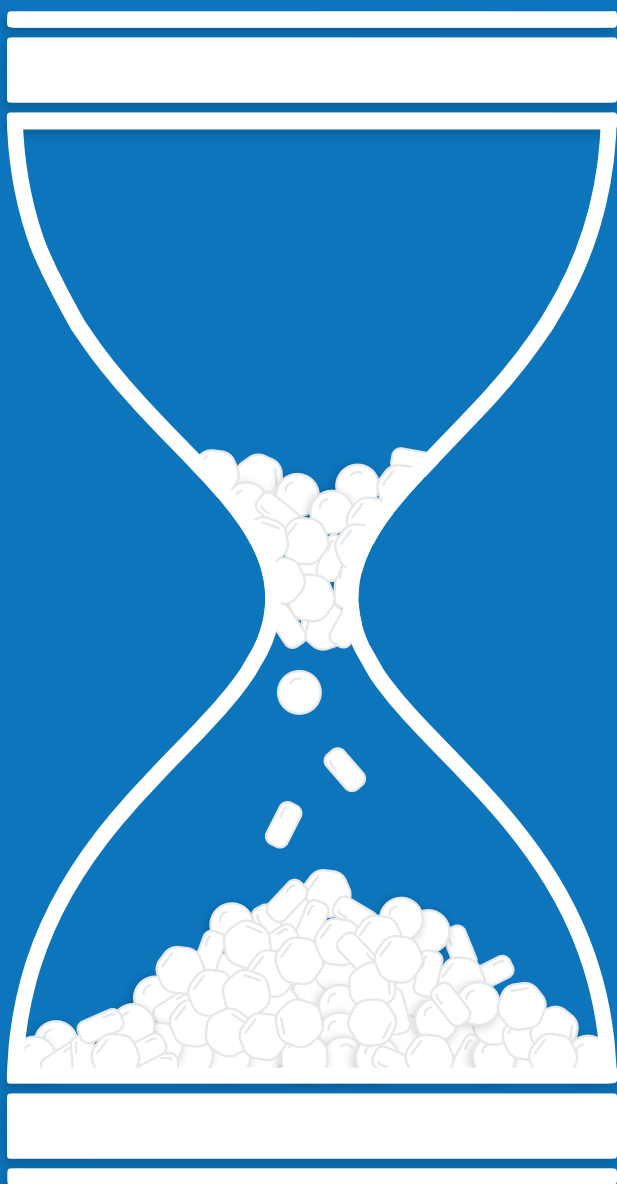




PAS LE TEMPS D'ATTENDRE :
ASSURER L'AVENIR
CONTRE LES INFECTIONS
RÉSISTANTES AUX
MÉDICAMENTS

**RAPPORT AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DES NATIONS
UNIES**

AVRIL 2019

TABLE DES MATIÈRES

Messages clés contenus dans ce rapport.....	1
Résumé des recommandations	2
1. Contexte dans lequel intervient le présent rapport.....	3
2. Processus suivi par le Groupe spécial pour élaborer ses recommandations.....	3
3. Arrière-plan des recommandations du groupe spécial.....	4
4. Recommandations du groupe spécial	11
Membres du groupe spécial	29

MESSAGES CLÉS CONTENUS DANS CE RAPPORT

La résistance aux antimicrobiens est un problème mondial qui menace un siècle entier de progrès dans le domaine de la santé, en même temps que la réalisation des objectifs de développement durable.

- Les agents antimicrobiens (notamment les antibiotiques, les antiviraux, les antifongiques et les antiprotistes) sont des outils essentiels pour lutter contre les maladies chez l'homme, les animaux et les plantes terrestres et aquatiques, mais ils deviennent peu à peu inefficaces.
- Des niveaux de résistance alarmants ont été signalés dans des pays de tous niveaux de revenus, avec pour conséquence que des maladies communes deviennent incurables et que des procédures médicales conçues pour mettre les patients hors de danger deviennent plus risquées à mettre en œuvre.
- La résistance aux antimicrobiens pose un défi formidable pour la concrétisation de la couverture de santé universelle et elle menace la marche vers la concrétisation de bon nombre d'objectifs de développement durable (ODD), notamment en ce qui concerne la santé, la sécurité alimentaire, l'accès à une eau saine et à l'assainissement, une consommation et une production responsables, la réduction de la pauvreté et des inégalités.
- L'usage à mauvais escient ou l'usage abusif des antimicrobiens existants, que ce soit chez les humains ou pour les animaux ou les végétaux, contribue à accélérer le développement et l'expansion de la résistance aux antimicrobiens.
- Un manque d'accès adéquat à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de soins de santé, les exploitations agricoles, les établissements scolaires, les foyers ou encore les lieux publics, des mesures insuffisantes de prévention et de lutte contre les infections, un manque d'accès équitable à des médicaments, vaccins et produits de diagnostic abordables et de qualité garantie et, enfin, des systèmes lacunaires de production dans les domaines de la santé, des aliments pour les humains et des aliments pour animaux, de la sécurité des denrées alimentaires et de la gestion de l'environnement alourdissent la charge de morbidité imputable aux maladies infectieuses chez les êtres humains et les animaux et contribuent à l'émergence et la diffusion d'agents pathogènes pharmacorésistants.

Pas le temps d'attendre. À défaut d'actions urgentes déployées à l'échelle planétaire, la résistance aux antimicrobiens aura des effets catastrophiques dans moins d'une génération.

- Les infections pharmacorésistantes sont d'ores et déjà la cause de 700 000 décès chaque année, dont 230 000 imputables à une tuberculose multirésistante, chiffres qui, si rien n'est fait, pourraient atteindre les 10 millions par an d'ici 2050 selon le scénario le plus pessimiste. Sans un effort soutenu de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, près de 2,4 millions de personnes pourraient perdre ainsi la vie entre 2015 et 2050 dans les pays à haut revenu.
- Si l'on ne parvenait pas à enrayer le phénomène de résistance aux antimicrobiens, le préjudice économique pourrait être comparable aux chocs infligés par la crise financière mondiale de 2008-2009, avec une augmentation écrasante des dépenses en soins de santé, des répercussions sur la production alimentaire, les échanges commerciaux et les modes d'existence, et une aggravation supplémentaire de la pauvreté et des inégalités.
- Dans les pays aux revenus les plus élevés, une série d'interventions simples en riposte à la résistance aux antimicrobiens, pourraient se payer d'elles-mêmes par les coûts évités. Dans les pays à plus faible revenu, des investissements supplémentaires – mais relativement modestes – devraient être déployés d'urgence.
- Si l'on différait encore les investissements et les mesures qui doivent être mises en place dès aujourd'hui, la planète entière devrait payer encore plus cher à l'avenir pour affronter alors les effets catastrophiques d'une résistance aux antimicrobiens ayant échappé à tout contrôle.

Puisque les facteurs de la résistance aux antimicrobiens sont à rechercher du côté des êtres humains, des animaux, des végétaux, des denrées alimentaires et de l'environnement, une démarche durable, fondée sur la stratégie "Un monde, une santé", sera essentielle pour mobiliser et unir toutes les parties prenantes autour d'une vision et des objectifs communs.

- Les plans d'action nationaux de lutte contre la résistance aux antimicrobiens sont bien au cœur d'une riposte multisectorielle ancrée dans la stratégie "Un monde, une santé", mais les difficultés de financement et de capacités que connaissent de nombreux pays doivent être réglées de toute urgence pour pouvoir accélérer leur déploiement.
- Renforcer la prévention et la lutte contre les infections dans les établissements de soins de santé et les exploitations agricoles en utilisant les outils disponibles et assurer un accès adéquat à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de soins de santé, les exploitations agricoles, les établissements scolaires, les foyers ou encore les lieux publics sont essentiels pour parvenir à enrayer la transmission des maladies ainsi que l'émergence et la propagation de facteurs de résistance aux antimicrobiens chez les êtres humains, les animaux et les végétaux, et dans les denrées alimentaires et l'environnement.
- Renforcer la surveillance, les cadres réglementaires, l'éducation et la formation professionnelles ainsi que la supervision de la prescription et de l'usage des antimicrobiens, et intensifier la sensibilisation chez toutes les parties prenantes sont aussi des défis importants, qui doivent être relevés d'urgence pour parvenir à instaurer une utilisation responsable des antimicrobiens et maîtriser la résistance à ces agents chez l'homme, les animaux, les végétaux et dans les denrées alimentaires et l'environnement.
- Arrêter immédiatement l'utilisation en tant que stimulants de la croissance des antimicrobiens figurant sur la liste OMS des plus hautes priorités en tant qu'agents antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine sera une première étape essentielle vers la suppression totale de l'utilisation des antimicrobiens à des fins de stimulation de la croissance.
- Plus d'efforts, d'investissements et de mesures incitatives sont nécessaires pour stimuler l'innovation en matière de médicaments antimicrobiens, produits de diagnostic et vaccins, instruments de gestion des déchets, produits de substitution sûrs et efficaces aux antimicrobiens et pratiques alternatives, de même que la recherche opérationnelle et les études de mise en œuvre dans les domaines de la santé humaine, animale et végétale.
- Beaucoup de gens dans le monde n'ont encore pas accès aux antimicrobiens. Assurer un accès équitable et à bon marché à des agents antimicrobiens de qualité et assurer une utilisation responsable et durable de ces agents sera une composante essentielle de la réponse mondiale à la résistance aux antimicrobiens.
- Il faut une plus forte volonté politique et, à tous les niveaux, plus de résolution, sur les plans de la sensibilisation, la coordination et la responsabilisation, pour parvenir à mettre en place une riposte durable au problème de la résistance aux antimicrobiens, qui sera fondée sur le concept "un monde, une santé". Toutes les parties prenantes – les gouvernements, la société civile et le secteur privé – doivent s'engager et collaborer dans un effort sans précédent qui mobilisera les secteurs de la santé humaine, animale et végétale, de la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et de l'environnement, en s'appuyant sur une vision et des objectifs communs.
- Les défis que pose la résistance aux antimicrobiens sont complexes et multifformes, mais ils ne sont pas insurmontables. La mise en œuvre des recommandations contenues dans le présent rapport permettra de sauver des millions de vies humaines, de préserver les bienfaits du progrès économique et du développement à d'autres égards, et d'être paré à l'avenir contre les maladies pharmacorésistantes.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

A. ACCELERER LES PROGRES DANS LES PAYS

A1 : le Groupe spécial appelle tous les États Membres à garantir un accès équitable et abordable à des antimicrobiens ou autres moyens thérapeutiques, vaccins et produits de diagnostic nouveaux ou existants de qualité garantie, ainsi que leur utilisation prudente par des professionnels compétents et agréés, dans l'ensemble des secteurs de la santé humaine, animale et végétale.

A2 : le Groupe spécial appelle tous les États Membres à accélérer l'élaboration et la mise en œuvre, dans le contexte des ODD, de plans d'action nationaux pour combattre la résistance aux antimicrobiens qui s'appuient sur le précepte « Un monde, une santé ».

A3 : le Groupe spécial appelle tous les États Membres à éliminer progressivement, conformément aux recommandations des organisations du groupe tripartite (FAO, OIE et OMS), l'utilisation des antimicrobiens à des fins de stimulation de la croissance, en commençant par mettre immédiatement un terme à l'utilisation à de telles fins des agents antibiotiques classés comme d'importance critique de plus haute priorité dans la liste OMS des agents antibiotiques d'importance critique en médecine humaine (quinolones, céphalosporines de troisième génération et plus, macrolides et kétolides, glycopeptides et polymyxines).

B. INNOVER POUR PRESERVER L'AVENIR

B1 : le Groupe spécial appelle les donateurs publics et privés, les donateurs à visée philanthropique et les autres bailleurs de fonds à contribuer davantage à l'innovation dans les antimicrobiens (en particulier les antibiotiques), les produits de diagnostic, les vaccins, les outils de gestion des déchets et des substituts sûrs et efficaces aux antimicrobiens destinés à la santé humaine, à la santé des animaux terrestres et aquatiques et aux cultures.

B2 : le Groupe spécial recommande que les initiatives existantes et futures visant à favoriser l'accès au niveau mondial promeuvent et soutiennent un accès équitable et abordable à des antimicrobiens, produits de diagnostic, vaccins, outils de gestion des déchets et substituts sûrs et efficaces aux antimicrobiens, qu'ils soient nouveaux ou existants, destinés à la santé de l'être humain, des animaux terrestres et aquatiques et des végétaux.

B3 : le Groupe spécial appelle les donateurs publics et privés – y compris les donateurs à visée philanthropique – de fonds destinés à la recherche, et les autres parties prenantes à faire prospérer les efforts de recherche-développement consacrés actuellement à de nouveaux antimicrobiens, produits de diagnostic, vaccins, outils de gestion des déchets et substituts sûrs et efficaces aux antibiotiques, et à renforcer la collaboration dans le domaine de la recherche suivant le précepte « Un monde, une santé ».

C. COLLABORER EN VUE D'UNE ACTION PLUS EFFICACE

C1 : le Groupe spécial appelle à une participation systématique et significative des groupes et organisations de la société civile en tant que parties prenantes clés dans le cadre de la riposte à la résistance aux antimicrobiens selon l'approche « Un monde, une santé » aux niveaux mondial, régional, national et local.

C2 : le Groupe spécial appelle à un engagement systématique et significatif et une action renforcée du secteur privé en tant que partie prenante clé du déploiement aux niveaux mondial, régional, national et local d'une riposte à la résistance aux antimicrobiens fondée sur le principe "un monde, une santé".

D. INVESTIR POUR UNE RIPOSTE DURABLE

D1 : le Groupe spécial appelle les gouvernements, les banques et autres institutions de financement et de développement mondiales, régionales, nationales, bilatérales et multilatérales, ainsi que les investisseurs privés, à appliquer systématiquement les normes d'évaluation des risques et des effets inhérents à la résistance aux antimicrobiens (c'est-à-dire adopter une approche « Un monde, une santé ») dans le cadre des investissements effectués.

D2 : le Groupe spécial souligne qu'il faut renforcer les investissements dans la riposte à la résistance aux antimicrobiens, y compris du point de vue du financement intérieur dans tous les pays ; exhorte les mécanismes de financement actuels et futurs de la santé humaine, animale et végétale, de la production d'aliments et d'aliments pour animaux, et de l'environnement, à accorder une priorité accrue à la résistance aux antimicrobiens dans leur affectation des ressources ; appelle les donateurs des secteurs public, privé et du secteur de la philanthropie à mobiliser des financements supplémentaires, y compris pour soutenir la mise en œuvre de plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens.

E. RENFORCER LA RESPONSABILISATION ET LA GOUVERNANCE MONDIALE

E1 : le Groupe spécial demande que, dans le cadre de la réforme des Nations unies, les trois agences partenaires (FAO, OIE et OMS), ainsi que le PNUE, d'autres institutions des Nations unies et la Banque mondiale renforcent encore leur action conjointe axée sur le précepte "un monde, une santé" et fondée sur la définition de cibles et sur les priorités et les besoins des pays, grâce à un renforcement de leur capacité organisationnelle et à l'assurance d'un financement de base adéquat et durable des activités consacrées à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

E2 : le Groupe spécial recommande la création d'urgence d'un groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens intégrant l'approche « Un monde, une santé », appuyé par un secrétariat conjoint, administré par les trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS).

E3 : le Groupe spécial prie le Secrétaire général de convoquer, en collaboration étroite avec les trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS), le PNUE et d'autres organisations internationales, un groupe indépendant qui sera chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens dans une optique « Un monde, une santé », de suivre la situation et de présenter régulièrement des rapports sur les données scientifiques et factuelles relatives à cette résistance, ses conséquences et les risques futurs, et de recommander des options d'adaptation et d'atténuation.

E4 : le Groupe spécial reconnaît le processus en cours mené par les États Membres pour élaborer le cadre mondial de développement et gestion de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et il appelle instamment les trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS) et le PNUE à en accélérer la réalisation conformément à ce qui est prévu dans la résolution WHA68.7 (2015) de l'Assemblée mondiale de la Santé sur le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Il conviendrait que, lorsqu'ils mettront la dernière main à ce processus, les États Membres s'interrogent également sur la nécessité de nouveaux instruments internationaux.

1. CONTEXTE DANS LEQUEL INTERVIENT LE PRÉSENT RAPPORT

La Déclaration politique de 2016 issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies sur la résistance aux agents antimicrobiens (1) marque une étape majeure dans la volonté, au niveau mondial, de s'attaquer au problème de la résistance aux antimicrobiens, insistant sur l'urgence et appelant à agir en réponse aux nombreux problèmes qui se posent. Par cette déclaration, les Etats Membres prient le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de constituer, en concertation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), un Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens (ci-après : "le Groupe spécial"), qui sera coprésidé par le Bureau exécutif du Secrétaire général de l'ONU et le Directeur général de l'OMS et qui devra donner des indications pratiques quant aux approches à suivre pour que l'action mondiale à mener pour lutter contre la résistance aux agents antimicrobiens soit efficace et durable. Cette déclaration politique prévoit enfin que le Secrétaire général de l'ONU soumettra à l'examen des Etats Membres, en vue de la 73ème session de l'Assemblée générale, en 2019, un rapport sur la mise en œuvre de la déclaration, sur les faits nouveaux et sur les recommandations qui émaneront du Groupe spécial, notamment sur les options possibles d'amélioration de la coordination, par rapport au Plan d'action mondial de 2015 contre la résistance aux antimicrobiens (2).

A travers le présent rapport, le Groupe spécial s'est efforcé de répondre aux attentes exprimées par les Etats Membres dans la Déclaration politique de 2016, et il soumet ses recommandations en vue d'une action d'urgence à l'examen du Secrétaire général de l'ONU, des Etats Membres et des autres parties prenantes à la riposte mondiale à la résistance aux antimicrobiens.

2. PROCESSUS SUIVI PAR LE GROUPE SPÉCIAL POUR ÉLABORER SES RECOMMANDATIONS

Le Groupe spécial a été constitué en mars 2017. Il est composé de représentants d'organisations du système des Nations unies et d'organismes multilatéraux et de spécialistes de différents domaines – santé humaine, animale et végétale ; production alimentaire pour les humains et pour les animaux ; échanges commerciaux ; développement et environnement. Il est chargé de donner des indications pratiques quant aux approches à suivre pour que l'action mondiale menée pour lutter contre la résistance aux agents antimicrobiens soit efficace et durable. Son mandat consiste à promouvoir, planifier et faciliter la collaboration, aligner les activités de façon à combler les lacunes et utiliser les ressources de façon optimale, voir s'il est envisageable d'élaborer des objectifs et des cibles mondiales en ce qui concerne la résistance aux antimicrobiens, puis à faire rapport au Secrétaire général des Nations Unies d'ici à la Soixante-Treizième Assemblée générale, en 2019. Il a bénéficié de l'appui d'un secrétariat, placé sous les auspices de l'OMS et formé d'un personnel détaché de la FAO, de l'OIE et de l'OMS.

De mars 2017 à décembre 2018, il a tenu des réunions formelles, se réunissant en personne ou

par téléconférence à huit reprises, à quoi se sont ajoutées de nombreux échanges, dont des réunions de sous-groupes thématiques. Pour guider ses activités, le Groupe spécial a mis au point un plan de travail (3) et un cadre d'action sur la résistance aux antimicrobiens (4), qui décrit les principaux domaines thématiques et les leviers pertinents pour les aborder, en s'appuyant sur la déclaration politique, le plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens et les ODD. Des visites effectuées par des membres du groupe spécial en Argentine, en Thaïlande et au Vietnam en 2018 ont procuré des informations précieuses tant sur les succès que sur les difficultés rencontrées dans les réponses nationales ou locales à la résistance aux antimicrobiens.

Dans le cadre de ses délibérations, le Groupe spécial a analysé les aspects critiques de la résistance aux antimicrobiens en vue d'éclairer son rapport et ses recommandations. En 2018, il a élaboré des documents de discussion en vue de consultations publiques devant porter sur six domaines thématiques : 1) la sensibilisation du public, les changements de comportement et la communication ; 2) les plans d'action nationaux sur la résistance aux

antimicrobiens ; 3) l'optimisation de l'utilisation des antimicrobiens ; 4) l'innovation, la recherche-développement, et l'accès ; 5) la surveillance et le suivi ; et enfin 6) la gouvernance et l'observance des ODD au niveau mondial (5,6,7,8,9,10). Des actions ciblées d'élargissement des relations et de consultation ont été menées auprès d'interlocuteurs clés au cours de la phase d'analyse, notamment en ce qui concerne la gouvernance, l'accès, la recherche-développement. Un processus de consultation publique sur le Web sur six documents de discussion a eu lieu de juin à août 2018 et a permis de recueillir 153 contributions venues d'un très large éventail d'interlocuteurs.

Le Groupe spécial a mené de multiples activités de mobilisation des parties prenantes, notamment : des discussions avec la FAO, l'OIE, l'OMS et des Etats Membres de l'ONU, respectivement à Rome, Paris, Genève et New York ; des discussions avec la société civile et le secteur privé ; le recueil des apports de plus de 350 personnes venues participer à une manifestation consacrée à l'action sur la résistance aux antimicrobiens organisée à Accra (Ghana) en novembre 2018. Une "cartographie" et une évaluation critique des recommandations

formulées dans les précédents rapports mondiaux relatifs à la résistance aux antimicrobiens ont été assurées par le secrétariat du Groupe spécial, afin de lui procurer des orientations et de contribuer à garantir que ses recommandations s'attaquent bien aux difficultés majeures que soulève la riposte, loin de se borner à reproduire le contenu de ces rapports. En janvier et février 2019, des discussions publiques supplémentaires consacrées au projet de recommandations du Groupe spécial ont réuni plus de 400 personnes, représentant 68 Etats Membres, 39 organisations de la société civile, 49 groupes du secteur privé et 11 organisations internationales. Dans le même temps, un forum en ligne sur le projet de recommandations a permis de recueillir 80 autres contributions écrites émanant d'Etats Membres, d'organisations de la société civile, du secteur privé et de personnes privées.

On trouvera sur [le site Web du Groupe spécial](#) [en anglais seulement] d'autres informations sur le processus suivi par ce groupe et les documents pertinents, y compris les communications écrites reçues.

3. ARRIÈRE-PLAN DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE SPÉCIAL

3.1. La résistance aux antimicrobiens est une crise mondiale qui risque de balayer un siècle de progrès dans le domaine de la santé

Les agents antimicrobiens sont des instruments déterminants dans la lutte contre les maladies humaines, animales et végétales, y compris des cultures. Des niveaux croissants de résistance à ces agents mettent en péril un siècle de progrès dans le domaine de la santé humaine. Des infections communes deviennent de plus en plus difficiles à traiter, et la mise en œuvre de procédures et traitements médicaux conçus pour sauver des vies comporte de plus en plus de risques. Dans le même temps, l'innovation scientifique connaît un certain tarissement, dû essentiellement à une certaine défaillance du marché, avec trop peu de recherche - développement sur de nouveaux antimicrobiens, vaccins et outils de diagnostic, et sur des solutions de rechange à l'utilisation d'antimicrobiens chez l'homme, chez l'animal et sur les végétaux.

Des niveaux alarmants de résistance aux antimicrobiens ont été signalés dans des pays de tous

niveaux de revenus. Dans certains pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), près de 35 pour cent des infections humaines communes s'avèrent d'ores et déjà résistantes aux médicaments antimicrobiens disponibles couramment (11). Dans certains pays à revenu faible ou moyen, les taux de résistance atteignent parfois 80 à 90 pour cent pour certaines combinaisons antibiotiques/antibactériennes, et plus d'un tiers des pays ayant communiqué leurs données à l'OMS en 2017 signalaient une résistance assez répandue à des pathogènes communs (12). D'après certaines projections, la résistance aux antibiotiques de deuxième - voire de troisième - intention, ultimes lignes de défense contre certaines maladies communes, risque de doubler pratiquement entre 2005 et 2030 (11). Dans le même temps, des millions de vies humaines sont perdues chaque année, faute d'avoir accès aux agents antimicrobiens existants : le manque d'accès adéquat aux seuls antibiotiques tue à lui seul près de 6 millions de personnes par an, dont 1 million d'enfants, qui succombent à des infections ou à une pneumonie évitable (13,14,15).

Si la résistance aux antimicrobiens peut se développer naturellement, l'utilisation abusive ou à mauvais escient des antimicrobiens chez l'être humain et les animaux terrestres et aquatiques et sur les végétaux, notamment les cultures de rapport, contribue à accélérer le développement et l'extension de cette résistance. En médecine humaine, des pratiques erronées de prescription médicale et de non-respect par le patient du traitement prescrit, un manque de réglementation et de contrôle sur les ventes de médicaments sans ordonnance, et la prolifération d'antimicrobiens de qualité inférieure ou falsifiés sont autant de facteurs d'aggravation du problème.

L'utilisation d'antimicrobiens pour stimuler la croissance et dans l'idée d'assurer une prévention tous azimuts des maladies chez des animaux qui sont sains ou sur des cultures qui sont saines, sans qu'il y ait d'indication dans ce sens et en parfaite ignorance des bonnes pratiques agricoles, contribue à développer et à propager la résistance aux antimicrobiens (16). Les facteurs de l'utilisation d'antimicrobiens en santé animale - spécialement dans de nombreux pays à revenu faible ou moyen - sont notamment la charge de morbidité importante et croissante que représentent les maladies animales, une production animale qui s'opère sur une échelle toujours plus étendue et, enfin, le sous-investissement dans les services vétérinaires et la santé animale. Ces problèmes sous-jacents appellent une attention dans le cadre des efforts visant à réduire le recours sans nécessité aux antimicrobiens chez les animaux.

3.2 Ne pas atermoyer. À défaut d'actions urgentes déployées à l'échelle planétaire, la résistance aux antimicrobiens aura des effets catastrophiques dans moins d'une génération.

Même s'il n'y a pas de cible se rapportant à la résistance aux antimicrobiens dans les ODD, ce phénomène est clairement reconnu comme un obstacle à la réalisation de l'ODD 3, relatif à la santé humaine (17), et il compromet directement la réalisation des autres ODD ayant trait à la sécurité alimentaire, une eau saine, l'assainissement et une consommation et une production responsables. En raison de ses effets en chaîne sur le développement économique et les inégalités, il compromet indirectement les progrès relevant des ODD qui visent à réduire la pauvreté et les inégalités.

La véritable ampleur de la résistance aux antimicrobiens chez l'être humain n'est pas

entièrement connue, mais les estimations font craindre que les infections résistantes sont d'ores et déjà la cause d'au moins 700 000 décès chaque année, dont 230 000 sont imputables à une tuberculose multipharmacorésistante (18,19). Selon un scénario des plus pessimistes de la Banque mondiale, si rien n'était fait, ce chiffre pourrait même atteindre 10 millions de décès par an d'ici 2050 (20). Selon les projections faites par l'OCDE avec les pays dans lesquels cette résistance peut être mesurée avec précision, à défaut d'un effort soutenu de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, on pourrait enregistrer environ 2,4 millions de décès en Europe, en Amérique du Nord et en Australie sur la période 2015-2050 (11).

Une résistance aux antimicrobiens incontrôlable aurait également des effets catastrophiques en termes d'impact économique. Avec la propagation d'agents pathogènes résistants aux médicaments, les dépenses en soins de santé augmenteraient de façon spectaculaire, et les risques menaçant une production durable de denrées alimentaires pour les humains comme pour les animaux - ceci incluant les échanges mondiaux de denrées alimentaires destinées aux humains et aux animaux et les échanges de bétail - seraient de plus en plus lourds. La Banque mondiale estime ainsi que d'ici 2030, jusqu'à 24 millions de personnes pourraient être réduites à une situation d'extrême pauvreté, principalement dans les pays à faible revenu, et que le préjudice économique annuel imputable à la résistance aux antimicrobiens pourrait être comparable aux chocs infligés par la crise financière mondiale de 2008-2009 mais, en plus, dans ce dernier cas, sans que l'on puisse espérer en voir la fin (20).

Bien que, dans ce domaine, les bases factuelles restent limitées, les préoccupations vont également croissant quant à l'impact de la résistance aux antimicrobiens sur l'environnement et les écosystèmes naturels par suite de l'usage excessif et des rejets dans le milieu d'antimicrobiens et de micro-organismes devenus résistants contenus dans les lisiers et autres effluents provenant des structures de soins de santé, de la production pharmaceutique, de la production animale et végétale à but commercial, notamment de l'aquaculture et de la conchyliculture, problème dont les effets pourraient être aggravés par les changements du climat mondial (21, 22).

3.3. Une réponse à la résistance aux antimicrobiens qui soit durable et conforme au concept "un monde, une santé" est capitale pour mobiliser et unir toutes les parties prenantes autour d'une vision et de buts communs

Étant donné que les moteurs - en même temps que les effets - de la résistance aux antimicrobiens sont à rechercher chez les êtres humains et les animaux terrestres et aquatiques, et dans les végétaux, les denrées alimentaires destinées aux humains et aux animaux et l'environnement, et qu'ils sont liés entre eux, une démarche s'appuyant sur le concept "un monde, une santé" est capitale pour s'attaquer à ce problème sur une telle multiplicité de fronts (figure 1).

3.3.1. L'accélération de la mise en œuvre des plans d'action nationaux axés sur le concept "un monde, une santé" doit être au cœur de la réponse mondiale à la résistance aux antimicrobiens

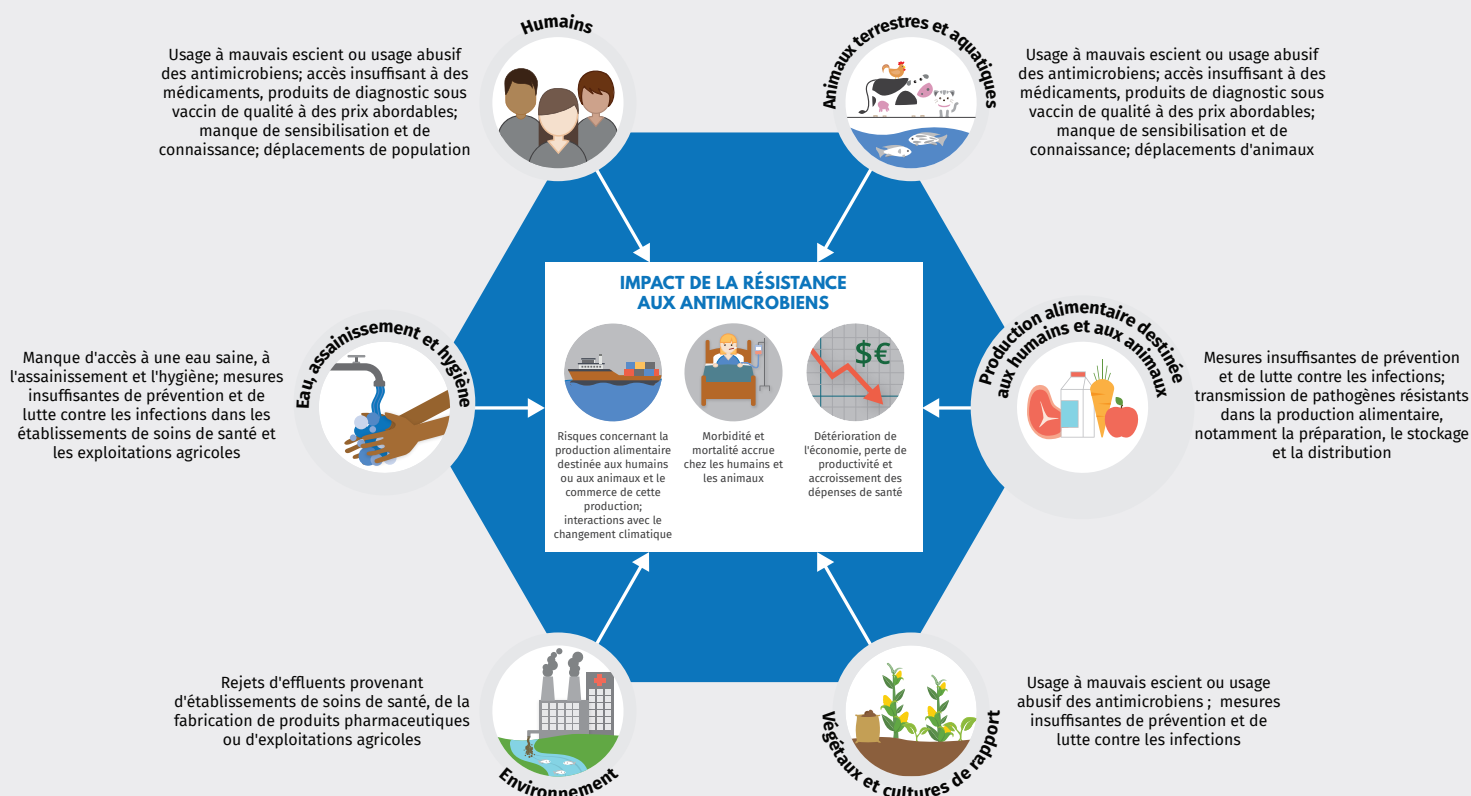
Depuis le lancement, en 2015, du Plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens, au moins 100 pays se sont dotés d'un plan

national correspondant. Les trois institutions partenaires (FAO, OIE et OMS) et la Commission du Codex Alimentarius proposent une abondance d'orientations normatives qui visent à en faciliter la mise en œuvre (23). Mais le déploiement de ces plans d'action nationaux est actuellement trop lent et il faut l'accélérer.

Si la résistance aux antimicrobiens affecte tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, tous ne sont pas également dotés pour réagir efficacement, et les plans d'action nationaux doivent être réadaptés aux réalités, aux capacités et aux contextes locaux. De nombreux pays à revenu faible ou moyen qui sont confrontés à la fois à une charge de morbidité et à des risques accrus imputables à la résistance aux antimicrobiens ont encore fort à faire pour améliorer l'accès à une eau saine, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de soins, les exploitations agricoles, les établissements scolaires, les foyers et les lieux publics, renforcer la prévention et la lutte contre les infections dans les établissements de

Figure 1 : Le concept "un monde, une santé" et la résistance aux antimicrobiens

"Un monde, une santé" est un concept qui se réfère à la conception et la mise en œuvre de programmes, politiques, législations et recherches qui permettront à une multiplicité de secteurs et de parties prenantes œuvrant dans les domaines de la santé chez l'être humain et les animaux terrestres et aquatiques, la santé des végétaux, la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et l'environnement, de communiquer entre eux et œuvrer de manière concertée pour parvenir à de meilleurs résultats sur le plan de la santé publique.



LES FACTEURS DE LA RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

soins, les exploitations agricoles et la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et améliorer la gestion des déchets et la protection de l'environnement. Dans le même temps, ces pays se heurtent à de gros obstacles dans le déploiement de leurs plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens : trop faible prise de conscience et trop peu d'engagement au niveau politique, manque de personnes informées capables de plaider la cause d'une démarche inspirée par le concept "un monde, une santé". Dans beaucoup de pays, il manque également une présentation convaincante, propre à mobiliser les décideurs et le grand public en faisant ressortir les liens entre l'impératif de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et les intérêts fondamentaux de la nation sur les plans économique et sanitaire. Et aussi, les mécanismes et les capacités de collaboration entre les différents ministères compétents et secteurs concernés qui se fondent sur le concept "un monde, une santé" sont souvent inadéquats et dotés de ressources insuffisantes.

De nombreux plans d'action nationaux sont centrés uniquement sur la santé humaine et animale, n'accordant pas une attention suffisante à la santé des végétaux, la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et la gestion des déchets et de l'environnement. Souvent, ces plans n'incluent pas une détermination des coûts et des priorités, principalement parce que peu nombreux sont les pays à avoir conçu des modèles nationaux d'investissement dans la résistance aux agents antimicrobiens qui identifient les priorités, estiment les retours sur investissement mais aussi les coûts d'une inaction, et qui évaluent les risques par référence à la réalisation des ODD.

Beaucoup de pays ont besoin de soutien pour mettre en œuvre leurs plans nationaux d'action dans les domaines clés que sont l'élaboration d'une base de données factuelles et l'analyse de ces données, la définition de cibles, l'élaboration d'un cadre réglementaire et le développement de capacités professionnelles propres à soutenir une utilisation responsable des antimicrobiens, et pour placer la lutte contre la résistance aux antimicrobiens au cœur des programmes existants se référant aux différents ODD et mobiliser plus de ressources humaines et de moyens financiers. Selon la situation du pays, un effort supplémentaire en termes d'investissements et de développement des capacités est nécessaire pour parvenir à mettre en œuvre certaines composantes critiques: programmes de vigilance antimicrobienne ; enseignement

professionnel ; formation professionnelle initiale et de perfectionnement ; certification des qualifications ; activités de communication, de sensibilisation et de modification des comportements ; renforcement de la gestion des chaînes d'approvisionnement ainsi que des cadres légaux et réglementaires - dans tout ce qui relève du concept "un monde, une santé".

Un renforcement du suivi et de la surveillance est particulièrement important pour identifier précisément l'utilisation des antimicrobiens et la propagation de la résistance aux antimicrobiens chez l'homme, les animaux, les végétaux et dans les denrées alimentaires, pour constituer une base factuelle à l'appui de l'action, pour parvenir à une collaboration multisectorielle et pour observer les progrès accomplis. Déployer des systèmes de surveillance requiert dans la durée des investissements significatifs en personnel, en formation, en moyens de laboratoire, en collecte de données et en infrastructures. Tous les pays, ainsi que leurs donateurs et leurs partenaires au développement, ont un intérêt vital à constituer ces capacités critiques au niveau national, à assurer que les données recueillies servent à orienter les actions de riposte, et à collaborer à une surveillance au niveau mondial à travers des initiatives telles que "WHO GLASS" (le système de surveillance mondiale de la résistance aux antimicrobiens de l'OMS) et "AGISAR" (le groupe consultatif de l'OMS de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens) et l'action de surveillance déployée par l'OIE et la FAO.

3.3.2. Il faut davantage d'innovation pour s'attaquer au problème posé par la résistance aux antimicrobiens dans tout l'éventail de ce qui relève du concept "un monde, une santé".

La recherche-développement consacrée aux technologies de la santé axées sur les agents pathogènes justifiant une action prioritaire s'avère inadéquate depuis longtemps (24,25,26). Un effort soutenu est nécessaire pour dynamiser l'innovation dans les domaines suivants : les médicaments antimicrobiens; les produits de diagnostic et vaccins; des solutions de substitution aux antimicrobiens qui soient sûres et efficaces chez l'être humain, les animaux terrestres et aquatiques et les végétaux et, enfin, la gestion des déchets et de l'environnement.

Les rapports précédents ont souligné que le manque d'incitation des fabricants de principes actifs et de produits pharmaceutiques à investir dans la recherche-développement constitue l'obstacle

majeur à une intensification de l'innovation qui serait nécessaire pour s'attaquer à la résistance aux antimicrobiens (18,27). Ils ont également suggéré toute une série de mesures incitatives, notamment des systèmes de financement en amont, de financement intégral ou encore de dissociation des coûts et des prix, pour tenter de débloquer les goulets d'étranglement, d'optimiser les modes de financement existants de la recherche-développement et d'attirer de nouveaux investissements. Le G20 s'est engagé par deux fois à étudier de manière plus approfondie des options pratiques d'incitation du marché en faveur de la recherche-développement sur la résistance aux antimicrobiens (28,29). Mais une attention et des efforts bien plus importants sont nécessaires pour déterminer lesquels de ces mécanismes seront les plus efficaces en termes de stimulation des projets consacrés aux pathogènes justifiant une action prioritaire et pour garantir, dans le même temps, l'accès aux agents antimicrobiens existants ou nouveaux et la bonne gestion de ces agents.

Plusieurs initiatives de portée internationale lancées ces dernières années ont contribué à catalyser des projets de recherche-développement consacrés à de nouveaux antibiotiques, à accélérer l'apparition de nouveaux produits, des premières étapes à la validation du concept, et à orienter le financement des donateurs vers les domaines prioritaires. Cela étant, de nouvelles ressources et mesures incitatives sont nécessaires pour étendre le champ couvert par ces efforts ainsi que leur intensité et pour parvenir à ce que les produits parviennent plus rapidement au stade des essais cliniques puis à celui de leur approbation réglementaire. Il n'y a à l'heure actuelle que très peu d'initiatives de recherche-développement consacrées à la résistance aux antimicrobiens chez les animaux et les végétaux et dans les denrées alimentaires et l'environnement.

Les bienfaits de l'innovation scientifique en termes de riposte à la résistance aux antimicrobiens seront perdus si de nouveaux produits thérapeutiques ne deviennent pas enfin accessibles pour tous ceux qui en ont besoin et si ces nouveaux produits ne sont pas utilisés d'une manière responsable et durable. L'accès aux antimicrobiens et aux produits de diagnostic actuels est d'ores et déjà inadéquat dans de nombreux pays à revenu faible ou moyen. De même, l'utilisation des produits de diagnostic et des vaccins disponibles est également sous optimale, en raison de facteurs tels que leur coût, le manque d'agents de santé et de vétérinaires suffisamment formés, les délais dans la communication des

résultats des tests, les exigences inhérentes à la chaîne du froid et la complexité des dosages. En ce qui concerne les animaux et les végétaux, les coûts potentiellement plus élevés des nouveaux produits risquent d'inciter les exploitants agricoles à s'en remettre à des antimicrobiens plus anciens et moins efficaces ou à des produits de qualité inconnue. De plus, s'agissant des antimicrobiens existants, la fragilité des chaînes de production et d'approvisionnement causée par le faible nombre de producteurs – qui entraîne de fréquentes pénuries de ces produits dans le monde – contribue elle aussi à une aggravation des taux de morbidité et de la fréquence des flambées épidémiques et à un risque accru de résistance aux antimicrobiens chez l'homme et chez l'animal (30).

3.3.3. Le monde doit réagir, et s'investir dès à présent pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens, à défaut de quoi il lui faudra payer plus tard le prix fort

Selon les estimations de la Banque mondiale, le coût à l'heure actuelle des mesures visant à enrayer la résistance aux antimicrobiens se situe aux alentours de 9 milliards de dollars par an, mais investir dès maintenant devrait permettre d'éviter des coûts plus tard, en fonction de la situation de chaque pays et de la proportion des coûts qui seront ainsi évités (20). L'OCDE estime que, en matière de santé humaine, dans les pays à haut revenu et dans bon nombre de pays à revenu moyen, les coûts du déploiement des mesures propres à réduire la résistance aux antimicrobiens pourraient ne correspondre qu'à peine deux dollars par personne et par an pour un ensemble de mesures efficaces – et les bénéfices à en retirer seraient si grands que la mise de fonds serait susceptible de s'amortir d'elle-même (11). Dans beaucoup de pays à revenu inférieur, des investissements plus élevés – mais toujours relativement modestes – sont nécessaires de toute urgence. Si l'on différait à la fois les investissements et l'action, le monde devrait payer beaucoup plus cher à l'avenir pour essuyer les effets catastrophiques d'une résistance aux agents antimicrobiens devenus incontrôlable.

Les rares fonds spéciaux servant actuellement à lutter contre la résistance aux antimicrobiens – comme le fonds Fleming, au Royaume-Uni, ou l'Initiative européenne de programmation conjointe sur la résistance antimicrobienne (JPI AMR), qui est soutenue par 27 Etats Membres et la Commission européenne, et diverses autres initiatives de recherche-développement – ont contribué à

catalyser l'action dans des domaines prioritaires, mais elles sont limitées dans leur portée, leur durée et/ou leur couverture géographique. Il y a aussi bien peu d'enthousiasme de la part des donateurs à créer au niveau mondial de nouveaux instruments de financement consacrés spécifiquement à la résistance aux antimicrobiens. Néanmoins, les mécanismes de financement existant en matière de santé humaine (notamment la CEPI (Coalition pour l'innovation en vue de la préparation aux épidémies), l'Alliance Gavi, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Medecines Patent Pool, UNITAID) pourraient être étendus et renforcés, et des investissements supplémentaires sont nécessaires pour que la riposte ancrée dans la stratégie "un monde, une santé", dans certains pays et au niveau mondial, atteigne une échelle qui soit à la mesure des menaces posées par la résistance aux antimicrobiens.

3.3.4. Une riposte à la résistance aux antimicrobiens ancrée dans la stratégie "un monde, une santé" requiert une volonté politique plus forte, un plaidoyer plus énergique et une coordination et de la responsabilité à tous les niveaux

La riposte à la résistance aux antimicrobiens exige une volonté politique plus forte, un plaidoyer plus énergique et une coordination et de la responsabilité à tous les niveaux.

Bien que la question de la résistance aux antimicrobiens sur la santé humaine et la production alimentaire connaisse un certain retentissement dans l'opinion, elle ne trouve toujours pas d'écho sous la forme d'une volonté politique adéquate et d'un engagement adéquat des parties prenantes, à l'échelle mondiale comme à celle des pays. La résistance aux antimicrobiens chez les animaux et en ce qui concerne les végétaux appelle plus d'attention, plus de sensibilisation de l'opinion, plus de volonté politique et plus d'engagement, et ce qui est fait aujourd'hui pour s'attaquer à la résistance aux antimicrobiens dans l'environnement reste très insuffisant sur les plans de l'attention, de la sensibilisation de l'opinion, de la volonté politique, de l'engagement et aussi de la constitution de bases factuelles.

Une capacité renforcée d'élaboration d'orientations normatives et de soutien technique est nécessaire de toute urgence. La collaboration tripartite entre l'OMS, la FAO et l'OIE a permis de dégager ces dernières années une impulsion décisive de l'action de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, mais cette

collaboration manque sérieusement de ressources. La contribution du Programme des Nations unies pour l'environnement à l'action de ces trois institutions se révèle également décisive, en aidant les Etats Membres à intégrer cette problématique dans leur politique environnementale. Dans le même temps, hors de ce cadre, cette question de la résistance aux antimicrobiens a suscité beaucoup d'autres initiatives. La situation qui en résulte est qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle, une entité unique qui soit investie des fonctions primordiales de la conduite de la stratégie "un monde, une santé" au niveau mondial et de la coordination entre les secteurs, sur la base d'une vision et d'objectifs communs à toutes les parties prenantes – notamment les gouvernements, la société civile et le secteur privé – ni une approche concertée en ce qui concerne la fixation des objectifs et la reddition de comptes sur l'action déployée. Il faudrait également procéder de manière plus systématique et mieux coordonnée pour réaliser la synthèse des bases factuelles existantes et identifier les lacunes de la connaissance dans les différents secteurs et les différentes disciplines, de manière à pouvoir orienter convenablement la politique inspirée par la vision "un monde, une santé" et sa mise en œuvre.

Les défis posés par la résistance aux antimicrobiens sont complexes et ils revêtent des dimensions multiples, mais ils ne sont pas insurmontables. La mise en œuvre des recommandations présentées dans ce rapport contribuera à sauver des millions de vies, à assurer l'avenir contre les maladies pharmacorésistantes et à préserver pour les générations à venir l'atout que constituent les antimicrobiens.

Mais il n'y a pas de temps à perdre.

4. RECOMMANDATIONS DU GROUPE SPÉCIAL

4.1 Principes qui guident ces recommandations

Dans l'élaboration de ses recommandations, le Groupe spécial a été guidé par les principes suivants :

- les recommandations doivent promouvoir et soutenir une approche de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens qui se fonde sur le principe « Un monde, une santé » et qui englobe à la fois la santé humaine et la santé des animaux et des végétaux terrestres et aquatiques, la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et la gestion de l'environnement ;
- les recommandations doivent mettre l'accent sur le renforcement des systèmes existants et l'intégration des efforts visant à combattre la résistance aux antimicrobiens de façon que les avancées obtenues profitent à l'ensemble des ODD ;
- les recommandations doivent répondre aux principaux défis recensés dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et s'inspirer des meilleures pratiques dans les domaines de la santé, du développement, du financement et de la recherche-développement ;
- dans la mesure du possible, les recommandations ne doivent pas faire double emploi avec les recommandations formulées dans des rapports antérieurs, mais plutôt s'attacher à favoriser la mise en œuvre des recommandations antérieures en visant à remédier aux principales lacunes et à supprimer les obstacles recensés dans la riposte actuelle à la résistance aux antimicrobiens ;
- les recommandations doivent appuyer une mobilisation active de toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, les organisations internationales, les milieux universitaires, la société civile et le secteur privé, aux niveaux local, national, régional et mondial, l'accent étant mis en particulier sur le soutien à l'action au niveau des pays et une attention particulière accordée au contexte, aux capacités et aux infrastructures propres aux pays ; et
- les recommandations doivent être concrètes et réalisables, appuyer une riposte ciblée en fonction du contexte du pays et du spectre de pathologies ciblé et contribuer à l'obtention d'un impact significatif dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

"Un monde, une santé", les recommandations de l'IACG et les objectifs de développement durable.



A. ACCELERER LES PROGRES DANS LES PAYS

Objectif des recommandations de cette section : ces recommandations soulignent qu'il est important de concevoir et de pérenniser des ripostes nationales adaptées pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens moyennant un engagement politique renforcé et des efforts multisectoriels mieux coordonnés dans le cadre de la démarche fondée sur le principe « Un monde, une santé », tout en tirant également parti des avancées obtenues pour l'ensemble des ODD. Les mettre en œuvre sera la responsabilité première des gouvernements nationaux, qui devraient jouer un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux de riposte à la résistance aux antimicrobiens sur la base des orientations émanant des trois institutions alliées et d'autres organismes internationaux.

Recommandation A1 : le Groupe spécial appelle tous les États Membres à garantir un accès équitable et abordable à des antimicrobiens ou autres moyens thérapeutiques, vaccins et produits de diagnostic nouveaux ou existants de qualité garantie, ainsi que leur utilisation prudente par des professionnels compétents et agréés, dans l'ensemble des secteurs de la santé humaine, animale et végétale.

Cette recommandation doit être soutenue par des efforts visant à la fois à réduire le besoin en antimicrobiens et à améliorer l'accès moyennant :

- la réduction de la prévalence des infections par l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène ;
- la diminution du risque de maladies et de leur propagation moyennant l'administration des vaccins existants et le renforcement des mesures de prévention et de lutte contre les infections ;
- le respect des bonnes pratiques dans les domaines de la santé des animaux et des végétaux terrestres et aquatiques, de la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et de la gestion des déchets ;
- le soutien à un changement de comportement moyennant une communication efficace et des mesures d'incitation destinées au grand public et aux professionnels dans les domaines de la santé des animaux et des végétaux terrestres et aquatiques, de la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et de l'environnement ;
- l'élaboration de processus et instruments nationaux s'appuyant sur les lignes directrices et normes internationales visant à un accès équitable à des antimicrobiens, existants ou nouveaux, de qualité garantie, et à leur usage prudent chez les humains, les animaux et les végétaux et dans la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux, de même qu'à un accès équitable à des produits de diagnostic, des vaccins et des moyens de gestion des déchets et de l'eau dans les soins de santé, les activités de production manufacturière et les activités liées à l'exploitation agricole ; et
- le renforcement des mécanismes de surveillance, de réglementation et de responsabilisation au niveau national.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial reconnaît que des systèmes efficaces de prévention et de lutte contre les infections, parmi lesquels la vaccination, l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que la sensibilisation du public, les bonnes pratiques de gestion, la biosécurité et le respect du bien-être animal dans l'élevage, permettent de parer aux infections dans les établissements de soins et les exploitations agricoles. Ces approches assureront la sécurité des patients et protégeront les agents de santé et les travailleurs de l'agriculture, ainsi que les animaux et les végétaux, en réduisant

ainsi les besoins futurs en antimicrobiens, en protégeant l'environnement et en garantissant une production alimentaire destinée aux humains et aux animaux qui soit durable. En outre, des normes et des pratiques efficaces de protection de l'environnement et une gestion et un traitement appropriés des sols, de l'eau, des déchets hospitaliers et pharmaceutiques, ainsi que des fumiers et lisiers utilisés comme engrais, peuvent réduire encore davantage la propagation des résidus antimicrobiens tout au long de la chaîne de production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et dans l'environnement.

- Le Groupe spécial reconnaît que, dans les lieux où les professionnels qualifiés habilités à prescrire des médicaments antimicrobiens sont en nombre insuffisant, des agents non-médecins (tels que le personnel infirmier, les agents paramédicaux et les agents de santé communautaires) ainsi que les agents paramédicaux vétérinaires peuvent aussi être formés et autorisés à prescrire ou à administrer certains agents antimicrobiens.
- Le Groupe spécial souligne qu'il incombe à tout système de santé efficace de garantir un accès équitable et abordable à des médicaments, produits de diagnostic et vaccins existants ou nouveaux de qualité garantie et de garantir la bonne gestion de ces produits et que cela est déterminant pour assurer au niveau national une riposte efficace à la résistance aux antimicrobiens. Cet objectif peut être atteint de plusieurs façons, notamment :
 - o *en luttant contre les pénuries et les ruptures de stocks* : les gouvernements devraient instaurer des systèmes de notification des pénuries de médicaments, de produits de diagnostic et de vaccins au niveau national pour être en mesure de réagir rapidement face aux pénuries et ruptures de stocks de ces produits médicaux. L'OMS et l'OIE devraient donner des orientations aux pays sur la mise en place ou l'amélioration de systèmes de notification des pénuries de médicaments, de produits de diagnostic et de vaccins destinés à la santé humaine et animale au niveau national, en veillant à leur harmonisation et à l'emploi des mêmes définitions, approches et méthodologies, le cas échéant. Ce système devrait être complété par un effort de renforcement de la chaîne d'approvisionnement et des systèmes d'information sur la santé devant permettre aux pays de mieux comprendre et mieux gérer l'approvisionnement en produits thérapeutiques et agir à bon escient pour prévenir les pénuries et les ruptures de stocks ou pour y porter remède. Une chaîne d'approvisionnement solide requiert des approvisionnements fiables en principes actifs pharmaceutiques, pour éviter les pertes d'efficacité.
 - o *en réalisant des prévisions efficaces de la demande nationale en antibiotiques* : il convient d'améliorer les prévisions pour la santé humaine comme pour la santé animale pour un meilleur accès aux antibiotiques et pour renforcer la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement. Cela permettra de soutenir les efforts de l'OMS et de l'OIE visant à mettre au point un modèle de prévision de la demande mondiale en antibiotiques qui puisse être partagé avec les fabricants et les organismes d'achat de manière systématique et être mis à la disposition de tous. Cela étant, le Groupe spécial ne méconnaît pas la complexité et les difficultés qui caractérisent l'élaboration de prévisions des infections bactériennes, même dans les pays dotés d'un solide système de surveillance et déclaration de santé publique et de signalement pharmaceutique.
 - o *en mettant sur pied des unités de production d'antimicrobiens* : certains gouvernements ou entités régionales peuvent envisager de créer des unités de production ou de passer des contrats avec des fabricants pour essayer d'atténuer les pénuries et assurer une production et un approvisionnement durables en antimicrobiens, en particulier en antibiotiques et vaccins pour la santé humaine et animale, en accordant une attention particulière aux normes environnementales et de fabrication et à l'assurance de la qualité pour les produits de santé.
 - o *en assurant un accès abordable* : les gouvernements doivent établir des politiques, des mesures et des mécanismes qui assurent la fourniture des médicaments antimicrobiens, produits de diagnostic et vaccins existants ou nouveaux à des prix abordables, y compris au bénéfice des personnes qui ne sont pas en mesure d'en supporter le coût. Cela permettra de garantir que les bienfaits des antimicrobiens sont à la portée de la population dans son ensemble, en particulier de ceux qui ont le plus besoin d'être traités, sans considération de leur capacité à en supporter les coûts.
 - o *en recourant à des mécanismes d'achats groupés* : exploiter au mieux les mécanismes d'achats groupés existants et en tirer les enseignements pour la santé humaine et éventuellement pour la santé animale pourrait contribuer à la fois à garantir l'approvisionnement en médicaments de qualité et la prévisibilité de la demande pour les fabricants et favoriser l'instauration de pratiques durables en matière d'approvisionnement.

- o *en luttant contre les produits médicaux de qualité inférieure ou de contrefaits* : il s'agit là d'un élément important pour garantir l'accès à des antimicrobiens de qualité, y compris une bonne gestion de ces produits. Un renforcement des processus réglementaires nationaux et le déploiement d'efforts complémentaires pour améliorer la surveillance de la résistance aux antimicrobiens et les mécanismes de la chaîne d'approvisionnement – y compris la mise en œuvre de technologies à bas coût et de systèmes de suivi et de traçabilité – pourraient contribuer à résoudre ce problème dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. En outre, les efforts visant à parvenir à la couverture sanitaire universelle favorisent aussi l'accès à des antimicrobiens de qualité garantie, et leur usage approprié, et jouent un rôle dans la réduction de la progression de la résistance aux antimicrobiens.
- L'usage prudent et responsable des antimicrobiens dans l'ensemble des secteurs de la santé humaine, animale et végétale exige qu'une attention appropriée soit portée, et des investissements consacrés, à l'enseignement professionnel, à la formation et à leur validation, ainsi qu'au développement et à l'application d'une réglementation des professionnels – médecins, pharmaciens, vétérinaires et autres spécialistes de la santé humaine, de la santé des animaux terrestres et aquatiques et de la santé des végétaux, ainsi que de la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et de la protection de l'environnement.
- Le Groupe spécial souligne l'urgence d'un renforcement des cadres nationaux réglementaires et de surveillance et de la capacité de les faire respecter dans tous les pays pour favoriser une action nationale efficace de riposte à la résistance aux antimicrobiens, en ce compris l'observation de la résistance aux antimicrobiens, l'accès – notamment à des prix abordables – aux antimicrobiens, leur utilisation responsable et prudente, leur importation et leur vente, en particulier leur délivrance sans ordonnance et leur vente sur Internet, ainsi que des pratiques durables de protection de l'environnement et de gestion des déchets. Les systèmes de surveillance doivent inclure des indicateurs prédéfinis et uniformisés, devant permettre d'observer l'accès, la disponibilité et l'accessibilité économique des antimicrobiens et des produits apparentés.
- Le Groupe spécial reconnaît que les efforts visant à parvenir à la couverture sanitaire universelle et à élargir les services de santé de base et essentiels sont indispensables pour garantir un accès équitable et abordable à des produits de santé de qualité garantie et l'usage prudent et responsable des antimicrobiens. La réalisation de la couverture sanitaire universelle étant largement tributaire de la préservation de l'efficacité des antimicrobiens, ces défis doivent être relevés simultanément.

Recommandation A2 : Le Groupe spécial appelle tous les États Membres à accélérer l'élaboration et la mise en œuvre, dans le contexte des ODD, de plans d'action nationaux pour combattre la résistance aux antimicrobiens qui s'appuient sur le précepte « Un monde, une santé » et incluent au minimum :

- a. des mesures et des interventions prioritaires adaptées au contexte, aux capacités et aux infrastructures nationales, dont les coûts ont été chiffrés et qui sont financées, y compris grâce à une dotation suffisante en ressources au niveau national;
- b. le renforcement des systèmes nationaux essentiels pour la vaccination, la prévention des infections, l'hygiène dans les structures de soins de santé et les exploitations agricoles ; des moyens intégrés de laboratoire pour la santé humaine, des animaux et des végétaux ; le suivi ; la surveillance intégrée ; un approvisionnement durable en matières premières à destination sanitaire ; la gestion des déchets ;
- c. la coopération technique, le développement des capacités, des éléments relatifs à la recherche et à la sensibilisation, notamment le soutien, aux niveaux local et national, des acteurs de la société civile et des initiateurs de la mobilisation pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens ; et
- d. des mécanismes efficaces de coordination, de responsabilisation et de gouvernance au niveau national, assurant la collaboration entre les ministères compétents, les parlementaires, les organismes de la société civile, le secteur privé et les partenaires régionaux et internationaux.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Cette recommandation est valable pour tous les pays. Toutefois, le Groupe spécial reconnaît que les approches en vue de combattre la résistance aux antimicrobiens et l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux à cet effet diffèrent selon les pays, en particulier entre les pays à revenu élevé et les pays à revenu faible ou intermédiaire. Ces différences reposent sur le contexte, les capacités et les infrastructures spécifiques aux pays, et détermineront le type et le niveau des mesures et des interventions requises pour combattre la résistance aux antimicrobiens aux niveaux local et national.
- En outre, il convient de tenir compte de ces différences entre pays pour contribuer à définir l'intégration des ripostes à la résistance aux antimicrobiens dans le cadre des stratégies de développement durable existantes et des programmes sociaux et politiques qui concernent les domaines de la santé humaine, de la santé des animaux terrestres et aquatiques et des végétaux, de la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et de l'environnement au niveau des pays.
- Le Groupe spécial note que les mesures nationales pour combattre la résistance aux antimicrobiens sont pertinentes pour plusieurs ODD, notamment ceux qui ont trait à la santé humaine, à la sécurité sanitaire des aliments, à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'à la consommation et la production responsables, illustrant l'importance de l'intégration des mesures visant à combattre la résistance aux antimicrobiens dans le cadre des efforts nationaux pour atteindre les ODD.
- Le Groupe spécial reconnaît en outre que tous les pays doivent coopérer et être solidaires pour que la riposte mondiale à la résistance aux antimicrobiens soit efficace, y compris par rapport aux aspects transfrontières, et pour garantir que des ressources financières et techniques suffisantes sont disponibles pour soutenir la mise en œuvre des plans d'action nationaux, y compris dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Par ailleurs, une telle coopération doit tenir compte de la charge de morbidité élevée et du risque accru de résistance aux antimicrobiens dans certains pays, les efforts devant être dirigés là où les besoins sont les plus grands et là où l'action aura le plus fort impact. Des mécanismes propres à favoriser les échanges sur les expériences et les bonnes pratiques dans le cadre d'une collaboration nord-sud et sud-sud contribueront à accélérer la mise en œuvre des plans d'action nationaux dans les pays à revenu faible ou moyen.
- Le Groupe spécial souligne qu'il faut instaurer des systèmes de surveillance et de suivi intégrés s'appuyant sur le précepte « Un monde, une santé » qui soient coordonnés et intégrés et couvrent la santé humaine, animale et végétale, ainsi que la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et l'environnement. Dans la mesure du possible, ces systèmes de surveillance et de suivi devront également fournir des données harmonisées, vérifiables ou équivalentes, qui puissent être aisément agrégées, comparées, échangées, et utilisées à bon escient aux niveaux local, national et mondial. En s'inspirant des efforts récents, les trois organisations partenaires – en concertation avec les États Membres et d'autres organisations – devront élaborer des indicateurs de base communs pour la santé humaine, animale et végétale et pour la sécurité sanitaire des aliments et la salubrité de l'environnement, et en assurer le suivi.
- Le Groupe spécial souligne l'importance de la création et du renforcement de plateformes et services de laboratoires intégrés, conformes aux plans stratégiques nationaux en la matière, qui se consacreront à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens en collaboration avec d'autres programmes prioritaires du pays considéré ayant trait à la santé humaine, animale et végétale.

Recommandation A3 : Le Groupe spécial appelle tous les États Membres à éliminer progressivement, conformément aux recommandations des organisations du groupe tripartite (FAO, OIE et OMS), l'utilisation des antimicrobiens à des fins de stimulation de la croissance, en commençant par mettre immédiatement un terme à l'utilisation à de telles fins des agents antibiotiques classés comme d'importance critique de plus haute priorité dans la liste OMS des agents antibiotiques d'importance critique en médecine humaine (quinolones, céphalosporines de troisième génération et plus, macrolides et kétolides, glycopeptides et polymyxines).

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial reconnaît que l'utilisation d'antimicrobiens peut être aussi élevée dans la production animale que dans le secteur de la santé humaine, voire la dépasser. Le Groupe spécial souligne que cette recommandation devrait être mise en œuvre par les États Membres de toute urgence et qu'elle devrait être complétée par l'adoption des normes internationales et meilleures pratiques établies par les trois organisations partenaires et d'autres autorités nationales et internationales.
- Le Groupe spécial souligne que l'élimination de l'utilisation à des fins de stimulation de la croissance des agents antibiotiques d'importance critique de plus haute priorité n'est qu'une première étape dans la voie de la réduction de l'utilisation excessive ou à mauvais escient des antimicrobiens aux fins de la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux, y compris de leur utilisation chez les animaux et sur les cultures.
- Le Groupe spécial souligne l'importance de mesures d'accompagnement propres à répondre aux difficultés qui pourraient se faire jour par suite de l'abandon de l'utilisation des agents antimicrobiens à des fins de stimulation de la croissance pour se tourner vers d'autres moyens que ces agents ; ces mesures d'accompagnement devant porter inclusivement sur la lutte contre les infections, l'hygiène, l'éducation, le déploiement de mesures économiques incitatives pour les exploitants agricoles effectuant cette transition et, enfin, l'encouragement de la recherche axée sur des interventions efficaces. Il reconnaît également la nécessité d'un renforcement des capacités et des compétences techniques en matière d'élevage d'animaux, pour parvenir plus facilement à la suppression de l'utilisation des antimicrobiens à des fins de stimulation de la croissance, en particulier dans les pays à revenu faible ou moyen.
- Le Groupe spécial note que si certains pays continuent à utiliser les antimicrobiens pour stimuler la croissance animale et dans les cultures de rapport, d'autres – en particulier les pays à faible revenu – sont confrontés à des difficultés pour accéder à des antimicrobiens efficaces pour traiter les maladies animales. En outre, les deux cas de figure – l'utilisation excessive d'antimicrobiens et le manque d'accès aux antimicrobiens – peuvent coexister dans un même pays. Si les efforts de mise en œuvre de cette recommandation doivent tenir compte

de ces problèmes dans différents pays, il est essentiel que les pays collaborent dans un esprit de solidarité pour y porter remède. Les pays autorisant l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux à des fins autres que thérapeutiques, notamment pour la stimulation de la croissance, devraient procéder à une analyse appropriée des risques – suivant les processus d'identification des dangers et d'évaluation des risques, de gestion et de communication – comme prévu dans les codes sanitaires de l'OIE pour les animaux terrestres et les animaux aquatiques. De telles analyses des risques devraient consister en évaluations objectives, présentant de manière transparente la base des données factuelles sur laquelle s'appuient les conclusions et les recommandations, et elles devraient faire l'objet d'un examen par les pairs

B. INNOVER POUR PRÉSERVER L'AVENIR

Objectif des recommandations de cette section : les recommandations soulignent que les efforts de soutien de la recherche-développement d'antimicrobiens, de produits de diagnostic, de vaccins et d'outils de gestion des déchets nouveaux et de substituts sûrs et efficaces aux antimicrobiens qui sont déployés actuellement en s'appuyant sur le précepte « Un monde, une santé » restent insuffisants et doivent être intensifiés moyennant un investissement durable et une amélioration de l'engagement et de la collaboration scientifiques. Ces recommandations visent aussi à ce que l'on favorise un accès équitable et abordable à de nouveaux produits sanitaires et leur bonne gestion, grâce aux initiatives existantes et à venir au niveau mondial.

Recommandation B1 : le Groupe spécial appelle les donateurs publics et privés, les donateurs à visée philanthropique et les autres bailleurs de fonds à contribuer davantage à l'innovation dans les antimicrobiens (en particulier les antibiotiques), les produits de diagnostic, les vaccins, les outils de gestion des déchets et des substituts sûrs et efficaces aux antimicrobiens destinés à la santé humaine, à la santé des animaux terrestres et aquatiques et aux cultures, en :

- a. adoptant des mesures d'incitation financières et autres ciblant de manière stratégique les besoins de la recherche-développement, les défis scientifiques et les obstacles de nature économique les plus importants, sur la base des principes d'accessibilité financière, d'efficacité, d'efficience et d'équité définis dans la Déclaration politique des Nations Unies sur la résistance aux agents antimicrobiens (2016) ; et en
- b. tirant parti des partenariats pour le développement de produits qui existent dans le domaine de la santé humaine et éventuellement en créant de nouveaux, en particulier dans les domaines de la santé des animaux terrestres et aquatiques et de la santé des végétaux.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial reconnaît que l'absence de données de qualité et l'incapacité de générer de telles informations dans tous les milieux et contextes conformément à tout ce que recouvre le précepte "un monde, une santé" constitue un handicap majeur pour l'action mondiale de riposte à la résistance aux antimicrobiens, s'agissant notamment d'accéder à une compréhension intégrale de la charge de morbidité qui s'y attache et de faire entendre la cause de l'urgence d'un investissement fort.
- Le Groupe spécial note que le potentiel commercial limité des antibiotiques, produits de diagnostic et vaccins décourage l'innovation, du fait, premièrement, des difficultés sur le plan scientifique, des coûts élevés de la recherche-développement et des faibles taux de réussite des nouveaux composés et, deuxièmement, du caractère limité des recettes prévisibles, en raison du faible prix et du volume de vente modeste des nouveaux produits. En conséquence, d'autres investissements et collaborations durables sont attendus de la part des gouvernements, du secteur privé et de la société civile pour accélérer la recherche-développement, soutenir les nouveaux produits jusqu'à leur commercialisation et en assurer une gestion efficace.
- Le Groupe spécial réitère que tous les efforts de recherche-développement axés sur la résistance aux antimicrobiens devraient être mus par les besoins, fondés sur des données de fait et guidés non seulement par les principes de l'accessibilité financière, l'efficacité, l'efficience et l'équité mais aussi par la volonté de parvenir à dissocier les coûts des investissements dans la recherche-développement sur la résistance aux antimicrobiens des prix des produits et du volume de leurs ventes.
- Le Groupe spécial reconnaît la nécessité d'élaborer et mettre en place des mesures incitatives appropriées, financières ou autres, de la recherche-développement axée sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, et il recommande que ces mesures incitatives aillent dans le sens des besoins et priorités identifiés en matière de recherche-développement, y compris dans la Liste OMS des agents pathogènes appelant une action prioritaire et dans la liste de priorité proposée par l'OIE pour la mise au point de vaccins contre certaines maladies aviaires, porcines, ovines, caprines, bovines et ichtyologiques, et qu'elles tendent à remédier aux goulets d'étranglement et aux obstacles à la commercialisation des produits tout au long de leur cycle de vie, depuis la recherche fondamentale jusqu'à leur enregistrement et

leur accès équitable et abordable, et leur bonne gestion. Ceci pourrait inclure des mesures incitatives comme l'octroi de financements et de crédits d'impôt propres à faciliter les premières étapes de la recherche (dispositifs en amont) et des mesures de rétribution des recherches novatrices et du développement de produits nouveaux, comme la récompense de leur mise sur le marché, les remises annuelles de distinctions honorifiques, les engagements de marché préalables et d'autres mesures incitatives à caractère lucratif (dispositifs en aval).

- Le Groupe spécial reconnaît le rôle important et encourageant des mécanismes internationaux existants de soutien de la recherche-développement en santé humaine, parmi lesquels figurent le partenariat mondial CARB-X, le Partenariat mondial pour la recherche-développement d'antibiotiques (GARDP), l'Initiative en matière de médicaments innovants, l'initiative de programmation conjointe sur la résistance aux antimicrobiens (JPI-AMR), l'Alliance mondiale contre la tuberculose, le partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques (EDCTP) et la Coalition pour les innovations en vue de la préparation aux épidémies (Coalition for Epidemic Preparedness Innovations – CEPI) et bien d'autres. Il recommande d'assurer un financement complet et durable de ces initiatives et des autres approches visant à favoriser l'innovation et un accès abordable aux produits de santé grâce à des sources de financement publiques, privées et d'origine philanthropique.
- Le Groupe spécial reconnaît que la recherche-développement consacrée à la santé des animaux terrestres et aquatiques pâtit d'un sous financement, ce qui limite le développement d'outils susceptibles de réduire les besoins en

antimicrobiens chez les animaux. Le groupe souligne la nécessité d'intensifier le financement de cet recherche-développement à partir de sources publiques et privées, en tirant parti des enseignements de la réussite des partenariats pour le développement de certains produits en santé humaine pour tenter de répliquer ces expériences avec la santé des animaux terrestres et aquatiques et des végétaux.

- Le Groupe spécial souligne qu'un financement additionnel, combiné à des incitations financières ou autres adéquates, est particulièrement nécessaire pour que les produits novateurs passent du stade de la recherche fondamentale à l'homologation et la mise en œuvre, y compris pour accélérer les essais cliniques chez l'homme et les travaux expérimentaux chez les animaux et les végétaux, et pour générer tout un écosystème d'innovation durable, qui permette de surmonter les difficultés auxquelles se heurtent les petites et moyennes entreprises dans le domaine de la recherche-développement.
- Le Groupe spécial reconnaît qu'au-delà du développement du produit, un financement est également nécessaire pour la réorientation des antimicrobiens existants et la mise au point de régimes thérapeutiques et formulations adaptés au traitement des enfants. De même, la mise en œuvre et la recherche opérationnelle requièrent un investissement adéquat, notamment en ce qui concerne la charge de morbidité et les mécanismes de transmission des infections pharmacorésistantes, les pratiques novatrices, la mise en œuvre d'approches efficaces, la communication sur la sensibilisation et la modification des comportements, la prévention des infections, l'amélioration de la qualité des interventions, l'utilisation responsable et prudente des antimicrobiens, des pratiques d'élevage raisonnées et une gestion efficace des sols, de l'eau et des déchets.

Recommandation B2 : le Groupe spécial recommande que les initiatives existantes et futures visant à favoriser l'accès au niveau mondial promeuvent et soutiennent un accès équitable et abordable à des antimicrobiens, produits de diagnostic, vaccins, outils de gestion des déchets et substituts sûrs et efficaces aux antimicrobiens, qu'ils soient nouveaux ou existants, destinés à la santé de l'être humain, des animaux terrestres et aquatiques et des végétaux.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Convaincu que ce sont au premier chef les gouvernements qui sont chargés d'assurer un accès équitable et abordable aux antimicrobiens,

aux produits de diagnostic, vaccins et outils de gestion des déchets existants et nouveaux, ainsi qu'à des antibiotiques et à des pratiques de substitution aux antimicrobiens sûres et

efficaces pour la santé humaine comme pour celle des animaux terrestres et aquatiques et des végétaux, le Groupe spécial observe qu'il y a peu d'initiatives au niveau mondial qui visent à améliorer cet accès, en particulier pour répondre aux besoins sur ce plan des pays à revenu faible ou moyen. Par conséquent, le Groupe spécial souligne qu'il est nécessaire de mettre à contribution chaque fois que cela est possible les initiatives ou plates-formes en santé humaine existantes (CEPI, Gavi, Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, Medicine Patent Pool, Unitaïd, par exemple) pour garantir l'accès à des antimicrobiens, produits de diagnostic ou vaccins existants ou nouveaux de bonne qualité afin de combattre la résistance aux antimicrobiens. Il serait possible de parvenir à ce résultat en évaluant les avantages et points forts respectifs de ces organismes qui pourraient être exploités, et les niveaux de financement qui seraient nécessaires.

- Le Groupe spécial reconnaît qu'il est nécessaire de lancer de nouvelles initiatives au niveau mondial qui visent à garantir, y compris aux pays à faible revenu, non seulement l'accès à des antimicrobiens, produits de diagnostic, vaccins, outils de gestion des déchets et substituts sûrs et efficaces aux antibiotiques, qu'ils soient nouveaux ou existants, mais encore leur utilisation responsable et prudente aux fins de la santé des animaux terrestres et aquatiques et des végétaux.
- Le Groupe spécial observe que, pour les nouveaux antimicrobiens, vaccins et substituts aux antimicrobiens, des préconisations réglementaires harmonisées – s'appuyant éventuellement sur un renforcement des mécanismes mondiaux et régionaux – devraient contribuer à éviter les problèmes qui se posent à l'heure actuelle en matière d'enregistrement et de commercialisation par suite de divergences quant aux règles et procédures d'approbation.

Recommandation B3 : le Groupe spécial appelle les donateurs publics et privés - y compris les donateurs à visée philanthropique - de fonds destinés à la recherche, et les autres parties prenantes à faire prospérer les efforts de recherche-développement consacrés actuellement à de nouveaux antimicrobiens, produits de diagnostic, vaccins, outils de gestion des déchets et substituts sûrs et efficaces aux antibiotiques, et à renforcer la collaboration dans le domaine de la recherche suivant le précepte « Un monde, une santé », en :

- a. soutenant une démarche mondiale concertée de modélisation des activités de recherche-développement sur la résistance aux antimicrobiens et de leur financement;
- b. établissant et actualisant une plateforme de partage des informations sur la recherche et les composés en cours de développement, dans le cadre des activités de recherche développement actuellement en cours ou achevées ;
- c. promouvant les synergies et les possibilités de collaboration entre bailleurs de fonds et chercheurs dans les domaines de la santé humaine, des animaux terrestres et aquatiques et des végétaux, et de l'environnement ; et en
- d. encourageant l'ouverture et la transparence en ce qui concerne les données provenant de toutes les sources – recherche, suivi et surveillance - notamment en cherchant une solution à la restriction d'un tel partage des données par effet des dispositions relatives à la protection des données.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial souligne que le manque d'information, de collaboration et de transparence au niveau des activités de recherche-développement, des institutions de financement et des partenaires constituent toujours un frein notable aux progrès de la recherche-développement sur la résistance aux antimicrobiens. Il reconnaît les efforts passés et actuels visant à promouvoir et améliorer la collaboration dans le domaine de la recherche et des approches interdisciplinaires de la lutte

contre la résistance aux antimicrobiens et il salue en particulier les efforts déployés actuellement pour dresser un tableau d'ensemble des activités de recherche, notamment par l'intermédiaire de l'initiative JPI-AMR, du pôle mondial de recherche-développement sur la résistance aux antimicrobiens (Global Antimicrobial Resistance Research and Development Hub) et du consortium international de recherche sur la santé animale STAR-IDAZ, ainsi que dans le secteur privé.

- Le Groupe spécial reconnaît que le partage d'informations, la collaboration et la coordination au niveau de la recherche-développement dans le cadre des initiatives actuelles et futures dans tous les secteurs contribueront à identifier les priorités mondiales en matière de recherche-développement, garantir que le financement répond à ces priorités tout au long de la filière de recherche développement, identifier les lacunes et y remédier, optimiser l'impact de la recherche-développement, faciliter l'action des petites et moyennes entreprises et réduire les coûts et éviter les doubles-emplois.
- Le Groupe spécial recommande que, dans la mesure du possible, les plateformes de recherche-développement existantes pour la santé animale et humaine et pour l'environnement officialisent les accords relatifs à l'échange d'informations et à la collaboration, conformément aux discussions en cours et aux accords internationaux pertinents.

C. COLLABORER EN VUE D'UNE ACTION PLUS EFFICACE

Objectif des recommandations de cette section : des efforts multisectoriels impliquant l'ensemble des parties prenantes sont essentiels pour relever les nombreux défis que représente la résistance aux antimicrobiens. Ces recommandations visent à renforcer la participation systématique de la société civile et du secteur privé afin d'optimiser leur contribution à la riposte à la résistance aux antimicrobiens, notamment en collaborant avec les gouvernements. Toutes les parties prenantes devraient être priées de faire les déclarations requises de non-conflit d'intérêts.

Recommandation C1 : le Groupe spécial appelle à une participation systématique et significative des groupes et organisations de la société civile en tant que parties prenantes clés dans le cadre de la riposte à la résistance aux antimicrobiens selon l'approche « Un monde, une santé » aux niveaux mondial, régional, national et local par les moyens suivants :

- a. renforcer leurs rôles en matière de responsabilisation, de sensibilisation, de suivi des progrès et d'usage prudent des antimicrobiens ;
- b. promouvoir les synergies avec les groupes de consommateurs et les groupes de la société civile actifs dans d'autres secteurs, notamment les changements climatiques et l'environnement, ainsi que les ripostes au VIH, à la tuberculose et au paludisme ; la couverture sanitaire universelle et d'autres aspects des ODD ; et
- c. fournir un soutien politique, financier et technique aux organisations de la société civile en vue de renforcer leur mobilisation, notamment en matière de collaboration avec les gouvernements.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial souligne qu'un engagement plus étroit de la société civile est essentiel pour faire progresser les efforts de lutte contre la résistance aux antimicrobiens aux niveaux mondial, régional, national et local. Un tel engagement passe par les organismes professionnels (par exemple ceux des médecins et des vétérinaires), des organisations non gouvernementales et communautaires, des associations (par exemple de consommateurs, d'agriculteurs, de patients, de professionnels de la santé), des syndicats et fédérations syndicales, des milieux universitaires et d'autres acteurs non étatiques (fondation, réseau de recherche).
- Le Groupe spécial note que des groupes de la société civile ont un rôle particulièrement important à jouer dans l'élaboration des plans d'action nationaux, en assurant la transparence de la gouvernance et du suivi, en prenant l'initiative d'activités de sensibilisation et de communication et en permettant aux citoyens de se faire les acteurs du changement. Selon la situation des pays, les acteurs de la société civile peuvent être de puissants vecteurs de mobilisation et d'action pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens. Par exemple, des groupes de consommateurs ont milité avec succès pour une utilisation responsable et prudente des antibiotiques dans la production alimentaire par certaines entreprises, principalement dans les pays à revenu élevé. Dans d'autres pays, des groupes d'agriculteurs se sont mobilisés pour relever les défis que

pose la résistance aux antimicrobiens pour leurs moyens d'existence. Le Groupe spécial note que des efforts sont particulièrement nécessaires pour renforcer la participation des parties prenantes de la société civile actives dans le secteur de l'environnement aux efforts visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens et pour entraîner les groupes de consommateurs des pays à revenu faible ou moyen à s'y associer.

- Les données d'expérience issues d'initiatives de santé déployées à l'échelle mondiale ayant fait leurs preuves dans les domaines de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, et dans celui des changements climatiques et de l'environnement, peuvent être mises à profit pour étayer la présente recommandation. Le Groupe spécial souligne particulièrement la nécessité pour les parties prenantes œuvrant dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens de collaborer avec ces groupes dans le but de déterminer les synergies et les possibilités de réaliser des gains communs en tenant compte de la résistance aux antimicrobiens dans leurs efforts de sensibilisation et de programmation.

- Le Groupe spécial souligne combien il importe d'assurer un appui politique, financier et technique aux organisations de la société civile pour soutenir leur engagement, notamment dans une collaboration efficace avec les gouvernements et pour que leurs efforts soient en accord avec une politique et une démarche nationale qui repose sur des bases factuelles et qu'ils y apportent leur contribution. Parmi les approches novatrices de financement de la participation des organisations communautaires, on peut citer le Collaborative Fund for HIV Treatment Preparedness, le Global Fund Advocates Network, le Civil Society Challenge Facility du Partenariat Halte à la tuberculose et le Programme de petites subventions du Fonds pour l'environnement mondial. Ces initiatives, et d'autres, ont déjà réussi, dans leurs domaines respectifs, à mobiliser des populations dans l'action et à susciter une adhésion de leur part et elles pourraient à nouveau en faire de même dans leur domaine d'influence dans le cadre de la riposte à la résistance aux antimicrobiens.

Recommandation C2 : le Groupe spécial appelle à un engagement systématique et significatif et une action renforcée du secteur privé en tant que partie prenante clé du déploiement aux niveaux mondial, régional, national et local d'une riposte à la résistance aux antimicrobiens fondée sur le principe "un monde, une santé" qui tend à garantir :

- a. un accès abordable, un usage prudent et une gestion responsable des antimicrobiens;
- b. des pratiques éthiques de production, de distribution et de commercialisation, avec notamment une production et une gestion des déchets écologiquement viables et l'élimination des incitations inappropriées à la vente d'antimicrobiens;
- c. la participation du secteur privé aux efforts de collaboration consacrés à la collecte, l'analyse et l'utilisation des données et à un recadrage des mesures incitatives économiques aux fins de l'amélioration de la production, de la distribution et des pratiques de commercialisation ; et
- d. des contributions à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens avec une expérimentation d'approches novatrices, une responsabilisation sociale des entreprises et d'autres initiatives de cet ordre.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial reconnaît que le spectre couvert par les acteurs du secteur privé qu'il faut parvenir à associer à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens est extrêmement étendu, puisqu'il englobe l'industrie des produits pharmaceutiques génériques et non génériques, celle des technologies sanitaires et celle des pesticides et biocides utilisés chez l'homme, chez l'animal et pour les végétaux ; les producteurs et les distributeurs de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux ; les institutions financières privées

et bailleurs privés de capitaux risques, à savoir les banques, les compagnies d'assurances, les fonds d'investissement et les fonds de gestion ; et, enfin, les praticiens privés de la médecine humaine et de la médecine vétérinaire.

- Le Groupe spécial reconnaît également les efforts encourageants déployés par le secteur privé pour contribuer à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, notamment dans le cadre de démarches de collaboration volontaires pour une distribution et un usage responsable et prudent des antibiotiques, et dans une collaboration organisée de l'industrie dans les

domaines de la santé humaine et de la santé animale. Toutefois, le Groupe spécial souligne que compte tenu de l'urgence et de la menace que constitue la résistance aux antimicrobiens, le secteur privé doit prendre davantage de mesures et renforcer sa collaboration pour faire progresser les efforts de lutte contre la résistance aux antimicrobiens aux niveaux mondial, régional et national.

- Outre les activités décrites dans la présente recommandation, les acteurs du secteur privé intervenant dans la santé humaine, animale et végétale ainsi que dans la production/

distribution d'aliments destinés aux humains et aux animaux sont appelés à fournir d'importantes contributions dans les domaines suivants : financement et mobilisation de ressources ; partage de l'information et de données ; suivi et surveillance ; modification des comportements, sensibilisation du public et communication; campagnes d'influence et concertation avec les pouvoirs publics sur des éléments clés de la politique, de la recherche-développement, et de la gestion efficace de l'environnement.

D. INVESTIR POUR UNE RIPOSTE DURABLE

Objectif des recommandations de cette section : La question du financement est le nœud gordien du progrès de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Ces recommandations soulignent la nécessité d'approches novatrices propres à faire reconnaître comme prioritaires les activités liées à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, mobiliser des ressources à partir de sources de financement existantes, et aussi en mobiliser de nouvelles. Les recommandations soulignent en outre que les engagements financiers des gouvernements au niveau national sont essentiels pour la bonne marche des actions prioritaires et pour garantir des mesures de riposte durables à la résistance aux antimicrobiens.

Recommandation D1 : le Groupe spécial appelle les gouvernements, les banques et autres institutions de financement et de développement mondiales, régionales, nationales, bilatérales et multilatérales, ainsi que les investisseurs privés, à appliquer systématiquement les normes d'évaluation des risques et des effets inhérents à la résistance aux antimicrobiens (c'est-à-dire adopter une approche « Un monde, une santé ») dans le cadre des investissements effectués au titre :

- a. de l'aide publique au développement ;
- b. de la coopération Sud-Sud ;
- c. du processus de reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) à partir de l'IDA19 ;
- d. du soutien financier, de subventions, de prêts, de crédits et d'assurances, dans tout ce qui concerne : la santé des animaux terrestres et aquatiques et des végétaux ; l'eau et l'assainissement ; le développement ; les denrées alimentaires ; la production de produits de santé ; l'environnement et les autres domaines pertinents.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial note que les enseignements de l'intégration des questions de genre et de changement climatique dans le processus d'attribution de prêts ou de subventions au sein des organismes bilatéraux, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement démontrent qu'il est faisable d'adopter une approche similaire en ce qui concerne les financements, leurs flux et leurs modalités dans le contexte d'une lutte contre la résistance aux antimicrobiens guidée par l'optique "un monde, une santé". L'adoption

d'une telle démarche nécessite l'élaboration et la mise en œuvre de normes d'évaluation des risques et des effets inhérents à la résistance aux antimicrobiens, ainsi que de mesures de responsabilisation propres à garantir que de tels investissements auront une incidence positive – et non négative – par rapport à l'émergence, la prévalence et l'impact de la résistance aux antimicrobiens.

- Le Groupe spécial note que, pour le secteur de la santé et les systèmes de production alimentaire, les coûts directs et indirects engendrés par le traitement et la prise en charge des infections

pharmacorésistantes sont déjà importants et qu'ils risquent de continuer d'augmenter en l'absence d'une action concertée. Ces coûts pourraient être neutralisés en procédant à des investissements propres à réduire la charge de morbidité liée aux infections, avec des mesures concernant l'eau et l'assainissement, l'hygiène, la vaccination, la lutte anti-infectieuse, la couverture universelle de santé et la promotion d'une production et d'une distribution durables. Dans l'ensemble, le Groupe spécial souligne la nécessité d'exploiter davantage les sources de financement existantes et de mobiliser de nouvelles ressources en vue de renforcer les efforts existants et de garantir une riposte mondiale plus efficace et soutenue face à la résistance aux antimicrobiens. Il met l'accent sur le fait que de tels investissements contribueront non seulement à relever les défis que pose actuellement la résistance aux antimicrobiens, mais permettront également d'éviter d'avoir à recourir à des investissements encore plus importants à l'avenir et de réduire les conséquences économiques de la résistance aux antimicrobiens.

- Le Groupe spécial note qu'il est urgent de reconnaître que les défis posés par la résistance aux antimicrobiens sont des aspects cruciaux au regard des processus mondiaux de

développement social, économique et financier, notamment des ODD. La diffusion des infections résistantes aux médicaments et incurables) constitue une grave menace pour la réalisation des ODD, en particulier de ceux qui ont trait à la santé humaine, à la sécurité alimentaire, à l'eau potable et l'assainissement, et à une consommation et une production responsable. Le Groupe spécial reconnaît combien il importe d'élaborer de toute urgence un ensemble rigoureux de méthodes d'analyse et d'indicateurs propres à rendre compte des impacts directs et indirects de la résistance aux antimicrobiens sur les efforts visant à la concrétisation des ODD.

- Le Groupe spécial reconnaît les bienfaits que peuvent avoir indirectement sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens des investissements financiers plus importants dans les domaines liés à la santé humaine, à la santé des animaux terrestres et aquatiques et des végétaux ainsi qu'à la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux. La prise en compte de la résistance aux antimicrobiens et l'adoption d'une approche « Un monde, une santé » dans le cadre de ces investissements et leur suivi permettront de faciliter l'obtention et mieux orienter le financement à l'avenir de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Recommandation D2 :

- a. le Groupe spécial souligne la nécessité d'investir davantage dans la riposte mondiale à la résistance aux antimicrobiens y compris par un financement interne dans tous les pays.**
- b. Il appelle instamment les mécanismes actuels et à venir de financement dans les domaines de la santé humaine, animale ou végétale, de la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux, et de l'environnement, notamment l'Alliance Gavi, la Banque mondiale, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le mécanisme mondial de financement, les fonds multilatéraux destinés à l'adaptation aux changements climatiques, Unitaïd, ainsi que les sources de financement futur de la couverture sanitaire universelle et d'autres instruments de développement prioritaires, et leurs donateurs – à accorder une priorité accrue à la résistance aux antimicrobiens dans leurs allocations des ressources, y compris en évaluant la nécessité, le cas échéant, d'étendre leur champ d'action et leur mandat.**
- c. Il invite en outre les donateurs publics, privés et organismes philanthropiques actifs dans les domaines de la santé humaine, animale ou végétale, de la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux, et de l'environnement, à accroître leurs financements destinés à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, notamment ceux destinés à soutenir la mise en œuvre des plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens.**

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial note que les mécanismes de financement de la santé humaine existants – notamment l'Alliance Gavi, le Fonds mondial et Unitaïd – offrent d'importantes possibilités

de répondre aux besoins financiers extérieurs des pays à revenu faible en mettant en œuvre des plans nationaux contre la résistance aux antimicrobiens.

- Le Groupe spécial reconnaît tant la valeur ajoutée que la nécessité de renforcer davantage les mécanismes de financement dédiés à la résistance aux antimicrobiens, tels que JPI-AMR, qui est soutenu par 27 États Membres et la Commission européenne, ainsi que par le Fleming Fund du Gouvernement britannique, pour faire progresser la riposte mondiale, notamment par un soutien en faveur d'une mise en œuvre dans des pays à revenu faible en veillant par ailleurs à la viabilité à long terme au moyen du financement national.
- Le Groupe spécial souligne qu'il est important que le secteur privé et les autres parties prenantes participent davantage à la promotion de concepts de financement novateurs pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, notamment des programmes d'assurance du bétail en vue du transfert des pratiques d'élevage et d'autres mesures incitatives destinées à soutenir l'adoption de pratiques durables de production alimentaire destinée aux humains et aux animaux, ainsi que des points de distribution de médicaments agréés et des "contrats d'impact social" (CIS).
- Le Groupe spécial souligne que les efforts visant à exploiter les ressources dans le cadre des mécanismes de financement existants doivent être soutenus aux niveaux mondial, régional et national par des mécanismes efficaces de gouvernance et de coordination, de manière à orienter des ressources qui sont limitées vers les priorités et les objectifs conformes au principe « Un monde, une santé ».

E. RENFORCER LA RESPONSABILISATION ET LA GOUVERNANCE MONDIALE

Objectif des recommandations de cette section : *Il faut un leadership et une action de sensibilisation soutenus et plus affirmés et, au niveau mondial, une vision et un discours plus ambitieux pour faire progresser la riposte mondiale à la résistance aux antimicrobiens. Ces recommandations favorisent la création d'une instance qui permettra de mieux faire connaître la résistance aux antimicrobiens et le caractère urgent de la lutte contre celle-ci, de susciter et de maintenir un élan politique et le soutien du public, de favoriser un suivi plus complet des données scientifiques et des données relatives à cette résistance, de garantir la responsabilisation parmi toutes les parties prenantes et de reconnaître le rôle central des gouvernements nationaux.*

Recommandation E1 : le Groupe spécial demande que, dans le cadre de la réforme des Nations unies, les trois agences partenaires (FAO, OIE et OMS), ainsi que le PNUE, d'autres institutions des Nations unies et la Banque mondiale renforcent encore leur action conjointe axée sur le précepte "un monde, une santé" et fondée sur la définition de cibles et sur les priorités et les besoins des pays, grâce à un renforcement de leur capacité organisationnelle et à l'assurance d'un financement de base adéquat et durable des activités consacrées à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, de manière à

- Intégrer la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans les activités déployées par les Nations unies au niveau des pays, y compris dans les cadres d'assistance au développement et dans les documents de programmes par pays ;
- établir et mettre à jour, en tant que de besoin, des orientations normatives, des normes et des instruments efficaces;
- se prononcer sur des interventions et des actions prioritaires reposant sur des bases factuelles ;
- assurer la coordination de la coopération technique et du développement des capacités, y compris de plate-forme régionale de coopération technique axée sur le précepte "un monde, une santé" ;
- guider, soutenir, suivre et évaluer la mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la lutte contre les infections, la lutte contre les antimicrobiens, la surveillance intégrée, la qualité et l'harmonisation des données, l'évaluation des risques, la prévision des achats et de la demande et, enfin, la gestion des approvisionnements;
- identifier les priorités en matière de recherche-développement et faciliter la recherche, dans un contexte de référence constante au précepte "un monde, une santé" ; et
- définir les besoins en financement et les insuffisances éventuelles de la réponse aux niveaux national et mondial à la résistance aux antimicrobiens, y compris les coûts de l'inaction et les retours sur investissement attendus.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial reconnaît le caractère critique et central de la mission incombant aux trois institutions partenaires (FAO, OIE et OMS) et à la Commission du Codex Alimentarius de proposer aux Etats Membres des orientations normatives, des normes et des outils devant permettre de s'attaquer au problème de la résistance aux antimicrobiens chez l'homme, les animaux terrestres et aquatiques et les végétaux, et à ses conséquences sur la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux, et sur la sécurité alimentaire. Le Groupe spécial reconnaît également le rôle important du PNUE par rapport aux problèmes environnementaux liés à la résistance aux antimicrobiens. D'autres institutions des Nations unies et institutions internationales sont appelées à jouer un rôle clé dans l'accélération de l'action contre la résistance aux antimicrobiens, y compris au niveau national, par exemple, à travers les Cadres d'assistance au développement propres aux Nations unies, si bien que la démarche devrait devenir celle de l'ensemble des institutions des Nations unies.
- Le Groupe spécial se félicite des récents développements positifs survenus du côté des trois institutions partenaires (FAO, OIE et OMS), notamment de la signature d'un protocole d'accord et d'un plan de travail conjoint associant le PNUE. Toutefois, le Groupe spécial pense que la réponse des trois institutions partenaires (FAO, OIE et OMS) devrait être intensifiée et qu'elle doit encore se consolider et se renforcer, par une montée en puissance de leur capacité organisationnelle et de la dotation en ressources humaines et en moyens financiers, y compris par un financement de base adéquat et durable des activités que ces institutions consacrent à la résistance aux antimicrobiens.
- Le Groupe spécial souligne que l'officialisation des responsabilités et des rôles essentiels ou partagés des trois institutions partenaires (FAO, OIE et OMS) et du PNUE dans le domaine de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, sur la base de leur mission dans leurs domaines respectifs de compétence, facilitera une action de collaboration coordonnée. Par exemple, les trois institutions partenaires (FAO, OIE et OMS) et le PNUE peuvent fixer ensemble les activités clés concernant la résistance aux antimicrobiens qu'elles entreprendront séparément, conjointement ou en collaboration avec d'autres institutions des Nations unies ou organismes internationaux.
- Le Groupe spécial reconnaît que des enseignements sont à tirer de l'expérience et des meilleures pratiques illustrées par les modèles et les plates-formes dont les trois institutions partenaires (FAO, OIE et OMS) ont pu faire la démonstration dans leurs actions de réponse aux zoonoses et aux infections émergentes, suivant le précepte "un monde, une santé". Ces expériences peuvent servir pour orienter et poursuivre la consolidation de la riposte des trois institutions partenaires à la résistance aux antimicrobiens à travers le développement des capacités nationales, la création d'une plate-forme dépositaire devant permettre de partager les meilleures pratiques et la meilleure documentation (par exemple, en matière de sensibilisation du public, de communication, de surveillance intégrée, de promotion d'une utilisation responsable et prudente des antimicrobiens) et de développer des instruments pour soutenir la mise en œuvre des plans d'action nationaux.
- Le Groupe spécial recommande de tirer les enseignements de ripostes mondiales couronnées de succès dans d'autres domaines, comme avec la tuberculose, le VIH, le paludisme et l'Évaluation externe conjointe du Règlement sanitaire international. Par exemple, les trois institutions partenaires (FAO, OIE et OMS) et le PNUE pourrait effectuer, tous les trois ou cinq ans, en collaboration avec d'autres parties prenantes, notamment des organismes de la société civile ou du secteur privé, des missions périodiques conjointes de bilan sur la résistance aux antimicrobiens, qui seraient complétées par un suivi régulier dans les pays prioritaires. De tels bilans conjoints offrirait l'opportunité de mener des campagnes au niveau national et seraient un modèle utile pour soutenir l'action et ses effets au niveau des pays, notamment pour stimuler la responsabilisation. Les modèles régionaux de coopération et de coordination technique peuvent également s'avérer utiles pour l'action de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Par exemple, les structures d'appui technique régional de l'ONUSIDA et le mécanisme "TB TEAM" de l'OMS fournissent un appui technique aux pays pour le VIH et la tuberculose.

Recommandation E2 : le Groupe spécial recommande la création d'urgence d'un groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens intégrant l'approche « Un monde, une santé », appuyé par un secrétariat conjoint, administré par les trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS) et dont les objectifs seront les suivants :

- a. maintenir dans le programme d'action mondial le caractère urgent de la résistance aux antimicrobiens, le soutien du public, l'élan politique et la visibilité de ce problème;
- b. plaider pour l'action, y compris pour une extension des activités des trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres entités internationales et régionales ;
- c. observer les progrès, les lacunes et la responsabilisation dans le cadre de la riposte mondiale à la résistance aux antimicrobiens et en rendre compte ;
- d. Plaider pour un engagement associant une multiplicité de partenaires en facilitant l'instauration d'une plateforme de partenariat accueillant la participation des États Membres, des organismes du système des Nations Unies, des organisations internationales et intergouvernementales et des entités régionales, de la société civile, du secteur privé, des chercheurs et autres parties prenantes clés pour formuler et œuvrer en faveur d'une vision mondiale commune, d'objectifs et d'une action coordonnée dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens ;
- e. donner des conseils et fournir des orientations sur les rapports du groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens (recommandation E3) ;
- f. suivre et plaider en faveur de l'inclusion de la résistance aux antimicrobiens et de l'approche « Un monde, une santé » dans les investissements et les programmes des principaux instruments de financement pour l'agriculture, la santé, le développement, la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux, et d'autres domaines pertinents (recommandation D1).

Considérations relatives à cette recommandation :

- Les ODD ne pourront être atteints si l'on ne s'attaque pas de toute urgence au problème de la résistance aux antimicrobiens. Le Groupe spécial souligne l'importance d'accroître et de maintenir le caractère urgent et la visibilité de la nécessité de prendre en compte la résistance aux antimicrobiens dans le programme mondial par un soutien politique et public, et par la définition de cibles. Le groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens intégrant l'approche « Un monde, une santé » jouera un rôle central pour relever ces défis.
- Le Groupe spécial reconnaît que sa création a joué un rôle important en veillant à ce que la résistance aux antimicrobiens figure en bonne place dans le programme mondial de santé et de développement, notamment dans les travaux des organisations du groupe tripartite (FAO, OIE et OMS). Toutefois, le mandat du Groupe spécial est limité dans le temps et l'ampleur de ses efforts est insuffisante compte tenu de la menace mondiale que représente la résistance aux antimicrobiens. Par conséquent, les ripostes complexes qui s'imposent doivent être envisagées à long terme par le biais d'un groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens intégrant l'approche « Un monde, une santé ». En outre, le Groupe spécial

note que d'autres modèles dans le domaine de la santé et du développement illustrent le caractère pratique et la faisabilité de la création d'un groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens. On peut citer les exemples suivants :

- o Le Conseil mondial de suivi de la préparation aux situations d'urgence sanitaire est convoqué par l'OMS et la Banque mondiale pour suivre les progrès, identifier les lacunes et plaider en faveur d'une action soutenue et efficace visant à assurer une préparation mondiale aux flambées sanitaires et aux autres situations d'urgence sanitaire. Le Conseil a succédé à l'Équipe spéciale pour les crises sanitaires mondiales du Secrétaire général des Nations Unies, créée en 2016 en réponse à la flambée de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest.
- o C'est au groupe de direction de l'initiative Renforcer la nutrition qu'incombe la responsabilité globale des progrès réalisés par l'initiative dans la lutte contre la sous nutrition dans le monde. Ce groupe de direction a succédé à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, créée par le Secrétaire général des Nations Unies en 2008.

Un groupe directeur de haut niveau a été créé en 2012, dont les membres ont été nommés par le Secrétaire général et sont appuyés par un coordonnateur et un secrétariat siégeant à Genève. Le Comité exécutif de l'initiative Renforcer la nutrition agit au nom du Groupe directeur pour superviser l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de l'initiative.

- o Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, qui fait rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies par l'intermédiaire du Conseil économique et social et de la Conférence de la FAO, réunit les parties prenantes œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle mondiale. Créé en 1974 en tant qu'organe intergouvernemental des Nations Unies, le comité compte actuellement 130 États Membres et comprend à la fois un mécanisme de la société civile et un mécanisme du secteur privé. Il est appuyé par un secrétariat pluri-institutionnel composé de la FAO, du Fonds international de développement agricole et du Programme alimentaire mondial et comprend un groupe d'experts de haut niveau.
- Le Groupe spécial propose que le groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens intégrant l'approche « Un monde, une santé » soit composé d'un petit groupe de chefs d'État, en exercice ou anciens, de ministres chargés de l'agriculture, de l'environnement, des finances, de la santé, de l'eau et assainissement, des dirigeants des trois organisations partenaires et d'autres institutions des Nations Unies et organismes internationaux, de dirigeants de banques régionales et d'autres dirigeants en vue dans le monde et de personnalités éminentes actives dans les domaines de la santé humaine, la santé animale ou la santé végétale, la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux et l'environnement, y compris du secteur privé et de la société civile, avec une représentation équilibrée des genres et des régions. Le groupe devrait bénéficier de l'appui d'un secrétariat léger, administré par les trois institutions partenaires, qui pourrait également mettre sur pied et animer une plateforme de partenariats pour la coordination et l'action mondiales. Le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens devrait être chargé de superviser l'établissement d'un plan d'action, avec des indicateurs de performance clés, notamment pour assurer que ses activités soutiennent effectivement l'action au niveau des pays.
- Le Groupe spécial réaffirme qu'il est urgent d'élaborer à l'échelle mondiale une vision, des cibles et un discours communs pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens, mobiliser toutes les parties prenantes, notamment les États Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations internationales et intergouvernementales, les entités régionales, la société civile, le secteur privé, les chercheurs, et pour soutenir les mesures prises au niveau national. Le Groupe spécial recommande la création d'une plate-forme de partenariats, qui serait animée et gérée par les trois institutions partenaires et dont la composition serait diversifiée (gouvernements, secteur privé et société civile représentant la santé humaine, animale, végétale et environnementale, ainsi que l'agriculture et la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux) pour élaborer et mettre en œuvre une vision mondiale, un discours et des cibles communs.
- Le Groupe spécial note qu'une telle plateforme de partenariats, avec le soutien du Secrétariat, permettrait d'aborder collectivement divers domaines d'importance pour l'ensemble des parties prenantes, servirait de cadre pour le partage des informations et la collaboration, et favoriserait le leadership des partenaires clés autour d'une vision et d'un discours communs au niveau mondial. Cette approche est dans le droit-fil de modèles existants, comme le partenariat visant à mettre fin au paludisme et le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Le Secrétariat du groupe de direction et la plateforme de partenariats pourraient également fournir un appui au groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens [Recommandation E3].

Recommandation E3 : le Groupe spécial prie le Secrétaire général de convoquer, en collaboration étroite avec les trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS), le PNUE et d'autres organisations internationales, un groupe indépendant qui sera chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens dans une optique « Un monde, une santé », de suivre la situation et de présenter régulièrement des rapports sur les données scientifiques et factuelles relatives à cette résistance, ses conséquences et les risques futurs, et de recommander des options d'adaptation et d'atténuation.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial note que le caractère lacunaire des données et des cibles, ainsi que des compétences et, dans certains cas, du consensus quant aux approches à suivre pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens et les menaces qui en découlent dans le cadre de l'approche « Un monde, une santé » pose des problèmes qui constituent un frein aux progrès à l'échelle mondiale. Il est urgent de définir le programme mondial de lutte contre la résistance aux antimicrobiens afin de stimuler la production de données probantes ainsi que leur diffusion et leur concrétisation en changements politiques et en interventions efficaces.
- Le Groupe spécial reconnaît la nécessité d'établir un groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens afin de fournir des évaluations solides et faisant autorité sur les données scientifiques et données factuelles relatives à la résistance aux antimicrobiens dans tous les secteurs, d'évaluer ses incidences et les risques futurs et de recommander aux gouvernements et à toutes les parties prenantes des options d'adaptation et d'atténuation sous forme de rapports périodiques.
- Le Groupe spécial note que la composition du groupe indépendant devrait comprendre des représentants de tous les secteurs intégrant l'approche « Un monde, une santé », y compris des experts dans les secteurs de la santé humaine, de la santé des animaux et végétaux terrestres et aquatiques, ainsi que de la santé environnementale et de la production alimentaire destinée aux humains et aux animaux, de la sécurité sanitaire des aliments.
- Le Groupe spécial note que le groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens devrait tirer parti de l'expérience et des enseignements d'entités similaires existantes, telles que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires, les réunions conjointes FAO/OMS d'experts sur l'évaluation des risques microbiologiques et l'Évaluation internationale des sciences et technologies agricoles au service du développement (EISTAD). On prévoit que les coûts liés à la convocation d'experts, à la demande d'analyses par des experts et au maintien des fonctions du Secrétariat seront modestes.

Recommandation E4 : le Groupe spécial reconnaît le processus en cours mené par les États Membres pour élaborer le cadre mondial de développement et gestion de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et il appelle instamment les trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS) et le PNUE à en accélérer la réalisation conformément à ce qui est prévu dans la résolution WHA68.7 (2015) de l'Assemblée mondiale de la Santé sur le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Il conviendrait que, lorsqu'ils mettront la dernière main à ce processus, les États Membres s'interrogent également sur la nécessité de nouveaux instruments internationaux.

Considérations relatives à cette recommandation :

- Le Groupe spécial prend acte des débats et discussions en cours sur l'idée d'instruments internationaux contraignants ou non contraignants pour combattre la résistance aux antimicrobiens et reconnaît le défi considérable que représentent la mise au point et la négociation entre États Membres de tels instruments internationaux. Le Groupe spécial recommande d'accorder la priorité à l'adoption et la mise en œuvre des normes mondiales et des meilleures pratiques établies par les trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS) et d'autres autorités internationales et nationales,

et que les débats et discussions en cours ne détournent pas de cette priorité.

- Le Groupe spécial reconnaît que le processus d'élaboration du cadre mondial de développement et de gestion pour combattre la résistance aux antimicrobiens mené actuellement par les États Membres avec le soutien des trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS) et du PNUE n'est pas encore achevé. L'élaboration d'un tel cadre a d'abord été demandée dans la résolution sur la résistance aux antimicrobiens adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2015, puis dans la Déclaration politique sur la résistance aux antimicrobiens de 2016. Le Groupe spécial invite donc instamment les États Membres, les trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS) et le PNUE à mener l'élaboration du cadre à son terme dès que possible, conformément à ce qui est prévu dans la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé de 2015, en tenant dûment compte des recommandations pertinentes contenues dans le présent rapport et en les intégrant.
- Le Groupe spécial reconnaît que les discussions en cours et la finalisation du processus d'élaboration du cadre mondial de développement et de gestion pour combattre la résistance aux antimicrobiens peuvent servir de plateforme initiale aux États Membres pour promouvoir une évolution par étapes vers l'adoption éventuelle de nouveaux instruments internationaux, contraignants ou non contraignants. De tels instruments devraient alors mettre davantage l'accent sur le soutien à la distribution et à l'usage responsable et prudent des médicaments antimicrobiens, des outils de diagnostic, des vaccins et des autres interventions existants ou nouveaux, tout en préservant les agents antimicrobiens existants, notamment par l'accès, la surveillance et la classification des antibiotiques dans le cadre des programmes WHO ACCESS et RESERVE.

MEMBRES DU GROUPE SPÉCIAL DE COORDINATION INTERINSTITUTIONS SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

Co-présidents

Mme Amina Mohammed

Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus

Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Co-invités

Professeur Junshi Chen

Professeur principal, chargé de recherche, Centre national pour l'évaluation des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments, Chine

Dame Sally Davies, Professeur

Directrice générale de la santé, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Professeur Anthony D. So

Directeur de l'initiative IDEA (Innovation+Design Enabling Access), Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health; Director, Strategic Policy Program, ReAct, États-Unis d'Amérique

Membres participant

à titre individuel

Dr Fajer Al Salloom

Ministère des travaux publics, des affaires communales, de l'urbanisme et de l'agriculture, Bahraïn

Dr Hanan H. Balkhy

Directeur exécutif, Lutte contre les infections, Ministère de la garde nationale – des affaires de santé, Arabie Saoudite

Professeur Otto Cars

Conseiller principal, Maladies infectieuses - ReAct, université d'Uppsala, Suède.

Dr Lyalya Gabbasova

Assistante du Ministre de la santé pour les questions concernant la résistance aux antimicrobiens, la tuberculose, le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, Ministère de la santé, Fédération de Russie

Mme Martha Gyansa-Lutterodt

Directrice des services pharmaceutiques, Ministère de la santé, Ghana

Dr Jaana Husu-Kallio

Secrétaire permanente, Ministère de l'agriculture et de la foresterie, Finlande

M. Martin Khor

Malaisie

Dr Marco Marzano de Marinis

Italie

Dr Gérard Moulin

Sous-directeur, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, France

Mme Sunita Narain

Directrice générale du Centre for Science and Environment, Inde

Dr Donald A. Prater

Commissaire assistant ad interim, Food Safety Integration, Office of Foods and Veterinary Medicine, Food and Drug Administration, États-Unis d'Amérique

Dr Mesrak Mokonnen Yetneberk

Secrétaire général du Bureau du Parlement, Éthiopie

Représentants des organisations membres

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Mme Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe, Climat et ressources naturelles

Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Dr Marijke Wijnroks, chef de cabinet

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

M. Mark Pearson, sous-directeur, Emploi, travail et affaires sociales

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

Dr Matthew Stone, directeur général adjoint ; Normes internationales et science

Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

M. Simon Bland, directeur, bureau de liaison de New York

Programme des Nations unies pour l'environnement (ONU Environnement)

Mme Jacqueline Alvarez, chef de l'unité Science et risque, département produits chimiques et effluents

UNITAID

Mme Sanne Wendes, conseillère principale auprès du directeur exécutif

Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

Dr Stefan Peterson, Directeur associé et Chef, Santé

Banque mondiale

Dr Enis Baris, Responsable sectoriel pour la santé, la nutrition et la démographie

Organisation mondiale des douanes (OMD)

Mme Ana Hinojosa, Direction du contrôle et de la facilitation

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Dr Ranieri Guerra, Sous-Directeur général, Initiatives stratégiques

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

M. Minelik Alemu Getahun, Sous-Directeur général, Secteur des questions mondiales

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Mme Christiane Wolff, Cheffe, Section Mesures sanitaires et phytosanitaires, Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Le Groupe spécial (IACG) et son secrétariat ont bénéficié du soutien financier des gouvernements du Canada, de la France, du Japon, de la Norvège et de la Suède, du Wellcome Trust et de l'Organisation mondiale de la Santé. Les travaux de l'IACG et de ses sous-groupes ont également été appuyés par des experts externes, des partenaires, des organisations, des consultants, d'anciens membres du Secrétariat de l'IACG et de conseillers techniques des organisations membres de l'IACG. Le Secrétariat de l'IACG a bénéficié de l'appui du personnel de l'OMS, de la FAO et de l'OIE, sous la direction de Haileyesus Getahun, avec Tim Corrigan, Rosalie Edma, Ziena Elsayi, Ian Grubb, Saija Kalenius, Eva Nathanson et Alessandro Patriarchi. Taona Kuo a assuré la coordination au nom du bureau exécutif du secrétaire général de l'ONU.

RÉFÉRENCES

- 1 Nations unies. Déclaration politique de 2016 issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies sur la résistance aux agents antimicrobiens (Résolution A/RES/71/3, septembre 2016).
- 2 Organisation mondiale de la santé. Plan d'action mondial de 2015 pour combattre la résistance aux antimicrobiens.
- 3 Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens. Mandat. Mai 2017.
- 4 Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens. Cadre d'action sur la résistance aux antimicrobiens. Document de travail. Août 2017.
- 5 Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens. Meeting the challenge of antimicrobial resistance: From communication to collective action. IACG discussion paper. Juillet 2018.
- 6 Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens. Antimicrobial resistance: National Action Plans. IACG discussion paper. Juin 2018.
- 7 Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens. Reduce unintentional exposure and the need for antimicrobials, and optimize their use. IACG discussion paper. Juillet 2018.
- 8 Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens. Antimicrobial resistance: Invest in innovation and research and boost R&D and access. IACG discussion paper. Juin 2018.
- 9 Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens. Surveillance and monitoring for antimicrobial use and resistance. IACG discussion paper. Juin 2018.
- 10 Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens. Future global governance for antimicrobial resistance: IACG discussion paper. Juillet 2018.
- 11 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Deux dollars des EU par personne et par an suffiraient pour mettre un terme à la résistance aux antimicrobiens. Novembre 7, 2018.
- 12 Organisation mondiale de la Santé. Global Antimicrobial Resistance Surveillance System (GLASS) Report: Early Implementation 2016-17. 29 janvier 2018.
- 13 Laxminarayan R. et al. Access to effective antimicrobials: A worldwide challenge. Lancet. 2016; 387:168-75
- 14 Rochford C. et al. Global governance of antimicrobial resistance. Lancet Vol. 391. Mai 19, 2018.
- 15 Daulaire N. et al. Universal access to effective antibiotics is essential for tackling antibiotic resistance. J Law Med Ethics 2015;43;17-21
- 16 Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Rapport annuel sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisé chez les animaux. 2018.
- 17 Alliance Gavi, Global Financing Facility, Fonds mondial de lutte contre le sida, tuberculose et le paludisme, ONUSIDA, PNUD, FNUAP, UNICEF, UNITAID, ONU Femmes, Groupe de la Banque mondiale et Organisation mondiale de la Santé. Towards a global action plan for healthy lives and well-being for all. Uniting to accelerate progress towards the health-related SDGs. 2018.
- 18 O'Neill J. Antimicrobial resistance: Tackling a crisis for the health and wealth of nations. The review on antimicrobial resistance. Décembre 2014.
- 19 Organización Mundial de la Salud. Global tuberculosis report 2018 (2017 data).
- 20 Banque mondiale. Drug-resistant infections: A threat to our economic future. March 2017.
- 21 MacFadden D. et al. Antibiotic resistance increases with local temperatures. Nature Climate Change 8, 510–514 (2018)
- 22 Programme des Nations unies pour l'environnement. Frontiers 2017: Emerging issues of environmental concern. 2017.
- 23 Organisation mondiale de la Santé. Dizième réunion du Groupe consultatif stratégique et technique de l'OMS sur la résistance aux antimicrobiens (STAG-AMR). Le point sur les suites faites aux recommandations de février 2018. 4 Décembre 2018.
- 24 Ventola CL. The antibiotic resistance crisis. PT. 2015;40(4):277– 83
- 25 Deak D. et al. Progress in the fight against multidrug-resistant bacteria? A review of U.S. Food and Drug Administration-approved antibiotics, 2010–2015. Ann Intern Med. 2016;165(5):363–72.
- 26 Organisation mondiale de la Santé. Antibacterial agents in clinical development: An analysis of the antibacterial clinical development pipeline, including tuberculosis. 2017
- 27 DRIVE-AB. Revitalizing the antibiotic pipeline: Stimulating innovation while driving sustainable use and global access. Mars 2018.
- 28 Déclaration des dirigeants du G20 : "Formons un monde interconnecté". Hambourg, 8 Juillet 2017.
- 29 Déclaration des dirigeants du G20 : bâtir un consensus pour un développement juste et durable. Buenos Aires, Décembre 1, 2018.
- 30 Organisation mondiale de la Santé. Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès. Conseil exécutif, 142e session. EB142/13. 12 janvier 2018.

